CDIC
Canada Deposit
Insurance Corporation

SUMMARY OF THE CORPORATE PLAN

2008/2009 TO 2012/2013

Including a Summary of the 2008/2009 Operating and Capital Budgets, and Borrowing Plan
April 2008

Canada

CDIC
Canada Deposit Insurance Corporation

OUR MANDATE

CDIC's mandate is to provide insurance against the loss of all or part of deposits and to promote and otherwise contribute to the stability of the financial system in Canada, for the benefit of those with deposits in CDIC member institutions—while minimizing the Corporation's exposure to loss.

CDIC VALUES

- Excellence and Professionalism
- Integrity and Trustworthiness
- Communication and Teamwork
- Respect and Fairness

Our employees uphold these values and continually strive to meet the highest business and ethical standards in all aspects of their work.

FOR MORE INFORMATION ABOUT CDIC

You can reach CDIC by e-mail, phone, fax or letter. We are committed to promoting awareness and providing information about deposit insurance, as well as about our work.

Head Office
Canada Deposit Insurance Corporation
50 O'Connor Street, 17th Floor
P.O. Box 2340, Station D
Ottawa, Ontario K1P 5W5

Toronto Office
Canada Deposit Insurance Corporation
1200-79 Wellington Street West
P.O. Box 156
Toronto, Ontario M5K 1H1

Toll-free telephone service:
1-800-461-CDIC (2342)
Fax: (613) 996-6095
Website: www.cdic.ca
E-mail: info@cdic.ca

FSC
Mixed Sources
Product group from well-managed forests, controlled sources and recycled wood or fibre
Cert no. SW-COC 1506
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

OVERVIEW OF THE FIVE-YEAR PLAN

OUR OPERATING ENVIRONMENT

- In spite of the recent turmoil in financial markets, Canada's economy has performed well and the overall financial system remains sound. Although real economic growth has slowed slightly from its previous pace, it is expected to remain solid into 2008 driven largely by domestic demand.
- Risks on the horizon that bear watching include further deterioration in the U.S. sub-prime mortgage market and housing sector, including its potential to weaken economic growth in the U.S. and potential negative spill-over effects on the Canadian economy.
- Overall, the Canadian financial system remains relatively well placed to withstand such potential risks.
- CDIC members are in stable condition. As a group, in 2007, they reported strong financial performances for the fourth consecutive year. More than 98% of CDIC's insured deposits were with the highest rated members under our differential premiums system (April 30, 2007).
- Demographic and consumer trends that CDIC will monitor and take into account in its public awareness initiatives include the aging population, the pivotal role of New Canadians in the country's population growth and reports that a significant proportion of Canadian consumers say they find financial information confusing.
- A number of Canadian and international regulatory changes will affect CDIC and our members over the planning period, such as the convergence to international accounting standards, and the new Basel II data requirements.

OUR ASSUMPTIONS AND FORECASTS FOR THE PLANNING PERIOD

- No significant change in the number of CDIC member institutions.
- No failures of member institutions.
- Premium rates remain at their current, historically lowest levels.
- The target range for the amount of *ex ante* funding remains at between 40 and 50 basis points of insured deposits. This translates into a range of approximately $1.9 to $2.4 billion based on levels of insured deposits as at April 30, 2007.

2008 PREMIUM RATES	
Category 1 (best rated)	**1.4 basis points of insured deposits**
Category 2	2.8 basis points of insured deposits
Category 3	**5.6 basis points of insured deposits**
Category 4 (worst rated)	11.1 basis points of insured deposits

STRATEGIES AND PLANNED ACTIVITY

CDIC will concentrate its efforts on three strategies for achieving its mandate over the next five years:

1. **Strengthening Core Expertise and Readiness**—we will build on past work to increase expertise in our core operational areas—insurance, risk monitoring, intervention and resolutions. Our work over the planning period will continue to focus on membership risk monitoring and on our readiness for both payout and non-payout interventions in the event of a member failure. A major initiative will see us enhance our capacity to make deposit insurance payments to depositors of larger member institutions.

2. **Promoting Depositor Awareness**—we will build on, and refine, our existing strategies to guide our work in depositor awareness, and we will continue our collaborative work with federal government organizations, provincial insurers and private sector partners.

3. **Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity**—we will continue to report on our significant risks. CDIC will continue to support our employees to achieve excellence and we will strive for excellence as an employer. Efforts will also focus on maintaining effective infrastructure and facilities, and to collaborate with our stakeholders in Canada and abroad.

FINANCIAL HIGHLIGHTS

For 2008/2009, CDIC projects net income after income taxes of $97 million, based on total revenues of $135 million—consisting of $70 million in premiums and interest of $65 million—and projected net operating expenses of $25 million and income tax expense of $13 million. As CDIC's net operating expenses are less than its interest revenue, all of the premium revenue, as well as the excess of interest revenue over operating expenses net of tax, increase the amount of *ex ante* funding. Additional highlights appear in the following table.

FORECAST FINANCIAL HIGHLIGHTS

($ millions)

	2008 Forecast	2009 Plan	2010 Plan	2011 Plan	2012 Plan	2013 Plan
Balance Sheet—as at March 31						
Cash and investments	1,665	1,758	1,858	1,965	2,077	2,195
Provision for insurance losses[a]	600	600	600	600	600	600
Retained earnings	1,059	1,156	1,256	1,362	1,473	1,591
Revenue and Expenses—for the Year Ending March 31						
Total revenue	133	135	139	146	153	161
Net operating expenses	24	25	25	25	26	26
Other adjustments and recoveries	(14)		–	–	–	–
Net income before income taxes	123	110	114	121	127	135
Income tax expense	14	13	14	15	16	17
Net income	109	97	100	106	111	118
***Ex Ante* Funding[b]**						
Level—$ millions	1,659	1,756	1,856	1,962	2,073	2,191
Level—basis points of insured deposits	35	36	36	37	38	38

[a] For financial statement reporting purposes, the provision for insurance losses is calculated each fiscal year.

[b] The *ex ante* funding level is represented by the aggregate of the Corporation's retained earnings and its provision for insurance losses as reported in its financial statements. The target range for the fund is set at between 40 and 50 basis points of insured deposits.

CONTENTS

1 CDIC AT A GLANCE 1
- Who We Are 3
- What We Do 3
- About Our Members 4
- CDIC Board of Directors and Officers 4

2 CDIC'S FIVE-YEAR PLAN 7
- Our Operating Environment 7
- Significant Risks and Key Planning Assumptions 10
- Three Strategies for the Planning Period 13
- Corporate Scorecard—2008/2009 to 2012/2013 18

3 FINANCIAL AND RESOURCE PLANS 23
- Highlights of CDIC's Five-Year Financial Plan 23
- *Ex Ante* Funding 27
- Operating Budget—2008/2009 28
- Capital Budget—2008/2009 28
- Accounting Issues 29
- Borrowing Plan 30
- Human Resources Requirements 30

4 PERFORMANCE AGAINST PAST PLANS 33
- Highlights of CDIC's Past Performance—2007/2008 to 2011/2012 33
- CDIC Corporate Scorecard—2007/2008 to 2011/2012 34
- Past Financial Performance—2006/2007 and 2007/2008 Highlights 36

WHO WE ARE

CDIC was established in 1967 by the *Canada Deposit Insurance Corporation Act*. CDIC is an agent of Her Majesty in right of Canada and is a Crown corporation named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act*. The Corporation reports to Parliament through the Minister of Finance.

WHAT WE DO

CDIC's statutory objects: The Corporation's objects are the basis for all of our work. These objects, as set out in section 7 of the *CDIC Act*, are:

(a) to provide insurance against the loss of part or all of deposits;
(b) to promote and otherwise contribute to the stability of the financial system in Canada; and
(c) to pursue the objects set out in paragraphs (a) and (b) for the benefit of persons having deposits with member institutions and in such manner as will minimize the exposure of the Corporation to loss.

Provide deposit insurance protection: Under the *CDIC Act*, the maximum basic protection for eligible deposits is $100,000 per depositor (principal and interest combined) in each member institution, with separate protection for joint deposits, deposits held in trust, deposits made towards realty taxes on mortgaged properties, and deposits held in registered retirement savings plans and in registered retirement income funds. We work with l'Autorité des marchés financiers (AMF) to protect deposits made in Québec with provincially-incorporated members, as well as those deposits made in such institutions outside the province. In the event of a failure of a member institution, we reimburse insured depositors, and make claims and recover from the assets of the estate of the failed member.

Manage deposit insurance risk: Managing risk is a vital and ongoing function. In support of this, we carry out a number of activities:

- We conduct regular risk assessments of our members and monitor their performance and results through information provided by regulatory authorities, financial reports from members, as well as market data and broad economic and/or other external environmental indicators.
- We work closely with the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) and the AMF, which conduct annual examinations of member institutions on our behalf. In certain circumstances, we carry out special examinations to assess our risk in a troubled member institution and to determine an appropriate course of action.

HISTORY OF PREMIUM RATE CHANGES
(shown as basis points of insured deposits)

1967	3.3
1986	10.0
1993	12.5
1994	16.7
1999	Differential Premiums System
1999/2000 to 2000/2001	Category 1—4.2 Category 2—8.3 Category 3—16.7 Category 4—16.7
2001/2002	Category 1—4.2 Category 2—8.3 Category 3—16.7 Category 4—33.3
2002/2003 to 2004/2005	Category 1—2.1 Category 2—4.2 Category 3—8.3 Category 4—16.7
2005/2006 to 2007/2008	Category 1—1.4 Category 2—2.8 Category 3—5.6 Category 4—11.1

Set and collect premiums: CDIC is funded by premiums collected from our member institutions each year. Based on the criteria of our differential premiums system, we assign each member to one of four premium rate categories. In 2007/2008, the rates ranged from 1.4 basis points of insured deposits for members in Category 1 to 11.1 basis points for those in Category 4. Member institutions paid a total of $68 million in premiums in 2007/2008. Premium rates will remain at these historically low levels in 2008/2009.

ABOUT OUR MEMBERS

CDIC membership is limited to banks, federally-incorporated trust or loan companies, provincially-incorporated trust or loan companies, and retail associations to which the *Cooperative Credit Associations Act* applies.

At December 31, 2007, there were 79 member institutions. The last member failure occurred in 1996. In total, there have been 43 member failures since 1967.

CDIC BOARD OF DIRECTORS AND OFFICERS

CDIC's Board of Directors is comprised of the Chairperson, the Governor of the Bank of Canada, the Deputy Minister of Finance, the Commissioner of the Financial Consumer Agency of Canada (FCAC), the Superintendent and a Deputy Superintendent or an officer of OSFI, as well as five private sector Directors.

CDIC's officers are independent of the Board of Directors. Led by the President and Chief Executive Officer, the officers translate Board direction into action and manage the Corporation's day-to-day operations. The officers are also responsible for supporting the Board in fulfilling its governance responsibilities.

CDIC'S BOARD OF DIRECTORS

(as at December 31, 2007)

Bryan P. Davies
Chair of the Board
Canada Deposit Insurance Corporation

Tracey Bakkeli
Management Consultant
Regina

Julie Dickson
Superintendent of Financial Institutions
(ex officio)

David A. Dodge
Governor of the Bank of Canada
(ex officio)

Pierre Duguay
Deputy Governor
Bank of Canada
(alternate for the Governor of the Bank of Canada)

Serge Dupont
Assistant Deputy Minister
Financial Sector Policy Branch
Department of Finance, Canada
(alternate for the Deputy Minister of Finance)

Nancy Lockhart
Business Executive
Toronto

Ursula Menke
Commissioner
Financial Consumer Agency of Canada
(ex officio)

Barry Moore
Senior Auditor
Maniwaki

Grant Morash
Financial Advisor
Halifax

Ted Price
Assistant Superintendent
Supervision Sector
Office of the Superintendent of Financial Institutions
(ex officio)

Shelley M. Tratch
Lawyer
Vancouver

Rob Wright
Deputy Minister of Finance
(ex officio)

CDIC OFFICERS

(as at December 31, 2007)

Guy L. Saint-Pierre
President and Chief Executive Officer

Michèle Bourque
Vice-President
Insurance and Risk Assessment

M. Claudia Morrow
Vice-President, Corporate Affairs
General Counsel and Corporate Secretary

Thomas J. Vice
Vice-President, Finance and Administration
and Chief Financial Officer

OUR OPERATING ENVIRONMENT

CDIC monitors trends and developments in the economy and among its membership. The Corporation also reviews ongoing and emerging issues in the regulatory environment, key consumer matters, as well as CDIC's own corporate environment. This work enables us to keep abreast of issues and risks that may have an impact on depositors, on our member institutions and directly on the Corporation.

Economic Environment

Despite recent turmoil in financial markets, a number of indicators point to a sound economy and financial system in Canada. Our country continues to experience healthy corporate and household balance sheets, resilient domestic demand and a strong labour market. Economic activity is expected to moderate somewhat during the next year due to the impact of factors such as a weakening U.S. economy and slower export growth.

While global economic growth remains generally buoyant, it is moderating in the U.S. where the economy is expected to slow further into 2008, in part due to the weakening of the housing sector. Structured products, including those backed by U.S. sub-prime mortgages, have flowed through the global financial system and are having some impact on Canadian financial institutions. The U.S. is also experiencing a record high level of mortgage foreclosures. Further significant "re-setting" of sub-prime and other adjustable-rate mortgages will likely cause continued distress to a significant number of U.S. mortgage holders. Should these risks in the U.S. housing sector lead to further market and economic weakness, the potential for negative spill-over effects to the Canadian economy will increase.

Increasing debt levels in Canada are creating vulnerabilities to a weakening labour market and/or rising interest rates (although interest rates are anticipated to remain low). In general, real estate prices are at historical highs relative to average yearly gross income, a situation that could lead to affordability issues or market corrections.

Other risks that could affect the Canadian financial system should they escalate include disorderly resolution of persisting global economic imbalances, volatile energy prices, a persistently high or volatile Canadian dollar, rising financial crime, information security threats and the ongoing threat of terrorist activities.

Canada's financial sector has been affected by recent market volatility with a number of financial institutions reporting declines in earnings. Although the overall financial system remains healthy and is well placed to weather any future financial market instability, market participants are assessing the need for changes in financial practices in light of this environment.

Member Environment

In 2007, more than 98% of CDIC's insured deposits continued to be with members in the best two differential premium categories. While CDIC members are generally in stable condition, there are a number of emerging stresses on members, some of which increased in the latter part of 2007. As member institutions become larger, with more complex structures and more innovative products, new risks are emerging that need to be monitored and managed.

The greatest threat to CDIC members is the possibility of a further deterioration in the U.S. housing sector, its potential to weaken U.S. economic growth and the potential for spill-over effects on the Canadian economy. Uncertainties and risks for members could also arise from disturbances and corrections in capital markets. The recent disruptions in the asset-backed commercial paper (ABCP) market could, to varying degrees, affect the liquidity and profitability of certain member institutions.

Overall, members continue to manage adequately the convergence to international accounting standards, as well as to the Basel II framework (see below) and governance reporting requirements. Members must also continue to carefully manage the security surrounding electronic banking and the protection of private customer information.

Regulatory Developments

Changes in the domestic and international financial sector regulatory environment will affect CDIC member institutions.

The convergence to international accounting standards will continue to put pressure on resources at our member institutions. In addition, CDIC members have devoted significant effort to comply with new data requirements under the Basel II framework. It is anticipated that some members will enjoy a decline in required capital levels while some others, where fee income operations dominate, will likely be required to hold more capital. Changing requirements related to privacy, security and anti-money-laundering are other regulatory issues with possible implications for members.

Islamic banking is gaining momentum worldwide. CDIC is participating in a working group to examine the implications of introducing Sharia-based banking in Canada. Other members of the working group are the Department of Finance, OSFI, the Bank of Canada, FCAC and the Canada Revenue Agency.

CDIC membership is also affected by *Bill C-37, an Act to amend the law governing financial institutions*. The majority of the Bill's provisions came into force in April 2007. Its objectives are to increase legislative and regulatory efficiency, to adapt the regulatory framework to new developments and to enhance the interests of consumers. CDIC will monitor the impact of these changes on its membership, in particular the possible implications of "near

banks" (foreign entities not regulated as banks in their home jurisdiction) operating in Canada, the use of electronic cheque-clearing and the increase in the loan-to-value threshold for mortgage insurance. The Bill also includes certain technical amendments to the *CDIC Act*, such as clarifying the process of automatic entry for federal member institutions, expanding the opting-out framework to all types of institutions, enabling the use of estimates for determining total insured deposits and providing greater flexibility for CDIC to make deposit insurance payments available in instalments.

The Consumer Environment

Canada's diverse population, with its varied cultures, languages, behaviours and lifestyles, is changing constantly. Our current population growth is due almost solely to immigration, and our population is aging. By 2011, baby boomers will start to reach age 65 and financial services may change to meet the evolving needs of an aging population.

The financial marketplace presents consumers with many complex and competing messages, making financial planning and decision making difficult. Over 40% of Canadians (and up to 50% among certain ethnocultural groups) say they find financial information confusing. Moreover, consumer research shows that few people pay attention to financial messages until it is time to make a decision. Consumers' levels of confusion and anxiety are only heightened through news of financial upheavals such as sub-prime mortgage risks and related ABCP market issues. Overall, there is still relatively low awareness of CDIC and some uncertainty over what is covered, as well as what is not covered, by CDIC deposit insurance. CDIC needs to continue to ensure that its messages reflect overall literacy levels of consumers.

The recent widely publicized problems arising at Northern Rock, a financial institution in the United Kingdom, illustrate that today's depositors expect to have immediate access to their funds at all times and that consumer confidence in an institution drops quickly when it appears that funds will not be available. This experience highlights the need for CDIC to anticipate calls for the rapid settlement of claims should a member institution fail in the future. The expertise of CDIC employees and the application of current technology will play a significant role in future intervention situations.

The Corporate Environment

In order to be able to fulfill its mandate, CDIC must be prepared at all times to meet the challenge of the failure of a member institution. The Corporation cannot rely only on experience from past interventions in member failures but must also consider new approaches.

The absence of recent failures, the last of which occurred in 1996, presents a challenge in keeping our tools honed. CDIC is addressing this through a variety of initiatives, including well-executed failure simulations, employee training and by maintaining access to sufficient funding to deal with a member intervention.

Interrelationships between financial safety net players at the federal, provincial and international levels continue to be important. CDIC's strong and close relationships with OSFI and other members of the financial safety net assisted greatly in dealing with the recent disruption in the ABCP market.

The importance of the role of CDIC's information technology (IT) infrastructure to the Corporation's overall operations points clearly to the need to keep it adequately resourced.

Employee morale and well-being are key contributors underlying CDIC's ability to fulfill its mandate. Maintaining a positive work environment is an important attribute that allows CDIC to attract and retain human resources at a time when both our employees and the broader population are aging, and more people are preparing for retirement.

An ongoing challenge for CDIC is the significant level of effort and resources committed to support CDIC in meeting government guidelines and regulations in such areas as statutory reporting, adhering to *Access to Information Act* and *Privacy Act* requirements, internal controls certification, and in keeping pace with transparency-based disclosure requirements. CDIC is one of only a few Crown corporations that have fully addressed the 31 governance measures contained in the 2005 Treasury Board of Canada Secretariat report on the governance of Crown corporations.

SIGNIFICANT RISKS AND KEY PLANNING ASSUMPTIONS

CDIC continuously monitors its significant risks and regularly reports on its Enterprise Risk Management (ERM) activities. The Corporation reported in its most recent Annual Report (June 2007) that, overall, the Corporation's exposure to its significant risks is acceptable. Initiatives are in place, or being planned for the 2008/2009 to 2012/2013 period, to address risks assessed as cautionary and to ensure that risks considered acceptable remain so. The chart below summarizes the status of CDIC's key risks at March 31, 2007, as reported in its 2007 Annual Report.

	2006/2007		2005/2006	
Insurance Risk: CDIC's risk of loss, including costs incurred in the event of an intervention, associated with insuring deposits.	**RATING**	**TREND**	**RATING**	**TREND**
Insurance Powers Risk		—		—
Assessment Risk		—		—
Intervention Risk		▼		▼
Operational Risk: CDIC's risk of loss resulting from inadequate or failed internal processes, people and systems, or from external events.	**RATING**	**TREND**	**RATING**	**TREND**
Business Continuity Risk		▼		▼
Information Risk		—		—
Legal/Compliance Risk		—		▲
People Risk		—		—
Process Risk		—		—
Security Risk		—		—
Technology Risk		▲		—
Reputation Risk: The risk of an event significantly affecting stakeholders' perceived trust and confidence in CDIC, and which could result in a financial and other loss to CDIC.	**RATING**	**TREND**	**RATING**	**TREND**
Reputation Risk		—		▲
Financial Risk: CDIC's risk associated with managing its assets and liabilities, including those that appear on and off the balance sheet.	**RATING**	**TREND**	**RATING**	**TREND**
Liquidity Risk		—		—
Market Risk		—		—
Credit Risk		—		—

LEGEND

RISK RATING		RISK TREND	
	Acceptable	▼	Decreasing
	Cautionary	—	Stable
	Serious Concern	▲	Increasing

CDIC will continue to focus attention on its Insurance Risk, as well as on the People Risk and Technology Risk components of Operational Risk. The ERM Committee is currently in the process of assessing CDIC's risks in some detail, and will report on an updated assessment of the Corporation's risks and the effectiveness of CDIC's risk management practices early in 2008. An updated risk assessment, the result of a detailed review currently underway by CDIC, will be presented in the Corporation's 2008 Annual Report.

Key Planning Assumptions

The strategies, plans and supporting resource budgets presented in this Corporate Plan Summary are based on a number of planning assumptions:

1. **There will be no significant changes to CDIC's statutory objects or the elements of deposit insurance during the planning period.**

2. **There will be no significant changes to the regulatory and supervisory system in Canada that will impact CDIC.**

3. **Although risk in the Canadian financial system has recently increased, no failures of CDIC member institutions are assumed to occur during the planning period.** Although no failures of member institutions are reflected in the *pro forma* financial statements in this Corporate Plan Summary, CDIC has performed sensitivity analyses to estimate the potential effect of a range of hypothetical failure scenarios. The Corporation can handle a payment of deposit insurance of $1.6 billion with no requirement for additional funding.

4. **The total number of CDIC member institutions will not change significantly during the planning period.**

5. **Insured deposits are forecast to grow at approximately 4% annually throughout the planning period.**

6. **Premium revenue will total approximately $70 million for 2008/2009 and is forecast to total approximately $381 million for the five-year planning period.** *Pro forma* premium revenue is projected based on the following assumptions:

   - Differential premium rates will remain unchanged at 2007 levels throughout the planning period.
   - The distribution of member institutions across premium categories has been forecast to reflect our estimate of the categorization of member institutions for the 2008 premium year, and such classifications will not change significantly over the final four years of the planning period.

   The maximum annual premium rate underlying the differential premium category rates is fixed annually by the Governor in Council based on a recommendation from the Minister of Finance. CDIC recommends this rate to the Minister as part of its Corporate Plan submission taking into account the Corporation's financial condition, a current assessment of the financial and economic environment, the risk profile of its membership, and the actual and projected level of *ex ante* funding relative to the target range.

7. **The target range for the amount of *ex ante* funding is assumed to remain at between 40 and 50 basis points of insured deposits.** This translates into a range of approximately $1.9 to $2.4 billion based on levels of insured deposits as at April 30, 2007. The Corporation will continue to review the target range for *ex ante* funding throughout the planning period. Leaving premium rates unchanged from last year over the planning period would result in the bottom of the target range being reached in fiscal year 2015/2016.

8. **CDIC will not receive government appropriations, nor does it plan to borrow funds during the planning period.**

9. **CDIC is forecasting an average yield on cash and investments of 3.7%.**

THREE STRATEGIES FOR THE PLANNING PERIOD

2

Each year, CDIC reviews its corporate objects and strategies and determines the initiatives and activities that will best enable us to continue to successfully fulfill our mandate. Our work over the planning period will be guided by three corporate strategies:

- Strengthening Core Expertise and Readiness
- Promoting Depositor Awareness
- Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity

Plans and initiatives that support each of the three corporate strategies are derived from the detailed business plans prepared by departments across the Corporation each year. Many of these are major, longer term projects and most are corporate wide in scope. Comprehensive strategic plans in the areas of human resources, information systems and public awareness support these strategies.

Highlights of planned activities and initiatives follow. Performance indicators are included in the Corporate Scorecard for the planning period (pages 18-21) and related resource budgets are included in Part 3 of this Summary (page 23).

• STRENGTHENING CORE EXPERTISE AND READINESS

CDIC must stay alert to developments that affect the Corporation and its membership. It must also ensure that it has the ability to anticipate and react to events and to manage insurance risk. The Corporation will focus on solidifying expertise in our core operation areas of insurance, risk monitoring, intervention and resolution.

CDIC has devoted considerable effort in recent years to developing and enhancing its employee skills, internal processes and technology platform to manage effectively its insurance risk and to maintain effective processes for protecting depositors in the event of a failure. Our work in this area will continue to focus on membership risk monitoring, readiness for both payout and non-payout interventions, and various activities related to CDIC's insurance processes.

CDIC will examine a number of issues related to insurance coverage and to the assessment of annual premiums. Among its key initiatives, CDIC will conclude a review of the base on which premiums are calculated, with the goal of arriving at the most efficient, effective and workable approach for both CDIC and our member institutions. In light of innovative products made available to consumers by the deposit-taking sector, we will review the eligibility of certain new deposit products. This is part of our ongoing process to ensure that our insurance continues to offer adequate protection to depositors.

CDIC will also review several of its by-laws, including our *Differential Premiums By-law* which assigns members to different premium categories. We will also carry out a comprehensive review of our *Joint & Trust Account Disclosure By-law* with a view to increasing its effectiveness in terms of disclosure while taking into account the burden on member institutions.

Membership Risk Monitoring

CDIC constantly tracks broad economic and financial factors, emerging issues and other risks that can affect our member institutions. We also monitor the risk profile and financial performance of our individual members and the membership as a whole. CDIC relies primarily on supervisory information from OSFI and member financial data to carry out its mandate and, in particular, to manage its insurance risk. We will work with OSFI to update our *Strategic Alliance Agreement* to ensure smooth information sharing and coordination of effort by both organizations.

CDIC will also monitor the changes brought about by the new Basel II capital rules, as well as the evolution towards international financial reporting standards, and will stay abreast of emerging issues related to fair value accounting and other standards.

Intervention and Resolution

CDIC must be prepared to intervene in a member institution if needed and to participate in an appropriate resolution in close coordination with our partners in the financial safety net. Up-to-date plans must be in place at all times for the payout of insured deposits or in support of a non-payout resolution technique. When an institution fails, CDIC must be ready to fulfill its mandate to protect affected depositors. In pursuit of strengthening core expertise and readiness, CDIC plans to upgrade its technology and intervention processes and to continue to develop and train its employees for both payout and non-payout resolutions.

Our work in this area will include updating plans for communicating with depositors and the media in the event of a failure. We will also research the feasibility of making electronic payments to depositors in future payouts. Simulations will continue to be carried out regularly to help us determine how people, processes and technology need to function together to achieve a successful intervention.

CDIC has a number of intervention powers that support resolutions other than payout. Such non-payout approaches form an important part of our capacity to protect depositors and contribute to the stability of Canada's financial system. Over the planning period, we will continue to examine the evolving environment and adjust our non-payout resolution techniques, tools and approaches to stay current with changes in technology, corporate governance and the legal environment.

Payout Capacity Enhancement Project

An important focus of CDIC readiness activities over the planning period will be on enhancing our capacity to deal with a payout to depositors following the failure of a larger member institution. This work will involve many interrelated initiatives and will include making improvements to our payout application to enhance its availability and usability while ensuring that privacy of depositor information is maintained.

This major project includes development of a strategy for the delivery of a quick, partial payment of insured deposits. CDIC is also developing a large-scale database to support simulations of the failure of a larger member institution. The magnitude of this project calls for enhancing the security aspects of our payout processes and our data centre.

• PROMOTING DEPOSITOR AWARENESS

CDIC must work to increase public awareness of deposit insurance and of its benefits and limits. Through our targeted, long-term strategy, we will carry out public awareness initiatives that build on past years' initiatives.

CDIC works to increase depositors' understanding of the federal deposit insurance program by providing them with essential facts about CDIC and about the benefits and limits of deposit insurance. For example, through public awareness initiatives we provide general information about CDIC deposit insurance, including which kinds of financial products are covered and which are not. In recent years, our public awareness initiatives have consisted principally of television, print and internet advertising, participation in financial consumer shows, and other public, media and member institution relations initiatives. A 1-800 enquiries service, corporate website and annual public meetings support our public awareness initiatives.

Environmental and risk issues presented in this Corporate Plan Summary point to the continued need for public awareness. Planned activities will build on past years' initiatives. In 2007/2008 CDIC will complete the final year of a three-year public awareness strategy. During 2007/2008 and into the early part of the current planning period, we will develop and implement a new long-term awareness strategy, which will be subject to Board approval.

In support of improving consumer awareness, we will also continue our collaborative work with our federal, provincial, private and governmental partners, including FCAC, AMF, the Federation of Canadian Independent Deposit Brokers (FCIDB), the Association of Chinese Canadian Entrepreneurs (ACCE), and financial and consumer associations such as Option Consommateurs and CARP—Canada's Association for the 50 Plus. CDIC plans to continue to host its annual public meetings in various locations across Canada, working closely with local financial and community groups wherever possible.

• SUSTAINING EFFICIENT GOVERNANCE AND OPERATIONAL CAPACITY

To maintain the public's confidence, CDIC must demonstrate that it is fulfilling its mandate in an efficient and effective manner. To achieve this objective, CDIC will take steps to manage its significant risks, maintain sound governance and continue to work actively with its key stakeholders. Such stakeholders include member institutions, the depositing public, employees, Financial Institutions Supervisory Committee (FISC) members, regulators, parliamentarians, and other deposit insurers in Canada and around the world.

CDIC has devoted considerable effort to developing effective stakeholder relationships, building strong governance practices and managing its organizational capacity. This work supports our two other strategies—Strengthening Core Expertise and Readiness, and Promoting Depositor Awareness—and will continue to be an important part of our work over the planning period.

Focus on Corporate Risks

CDIC will continue to conduct regular assessments of its significant risks, and will review and update its risk policies as necessary. We will keep stakeholders informed about how CDIC is managing its significant corporate risks by reporting in our Annual Report on our annual ERM assessments.

Employee Support

Employees play a critical role in enabling CDIC to achieve its goals. As we have done in the past, we will monitor employee satisfaction through regular employee surveys to help identify and address barriers to a productive and motivated work force.

Our Human Resources Strategy and Plan is designed to reinforce the importance of employees as a key resource, to assure the future of the organization by creating a sustainable and adaptable work force, and to maintain CDIC's excellence as a workplace. The Plan focuses on the continuous development of excellence—both in employees and in CDIC as an employer. We will continue to implement the Plan to help ensure that CDIC is prepared to meet the challenges of the future.

Ongoing Infrastructure and Operations Improvements

Work on implementing our enterprise information portal system across the Corporation will progress over the planning period. The portal provides a single gateway to all CDIC information and can be customized for each user. On a related front, we plan to complete the transition to a new records management application that will enable us to manage information in any format. The new system will be fully integrated into CDIC's information portal.

Building on plans developed for all critical systems as part of our business continuity management program, CDIC will turn its attention to enhancing other key processes at our shared emergency backup site. We will continue to test business continuity plans through simulations and other exercises, and we will implement and maintain CDIC's pandemic preparedness plans.

Facilities Planning

The leases for both the Ottawa and Toronto CDIC offices will expire during the planning period. Leasing options for both locations are being developed. Renewing current leases or entering into new ones is expected to take place early in the planning period. Once a new long-term lease is in place for the Ottawa office, work will commence on upgrading the Ottawa data centre.

INFORMATION SYSTEMS (IS) STRATEGIC PLAN

CDIC's IS Strategic Plan focuses on meeting a number of key performance indicators based on industry best practices:

- focusing 60% of IS resources on support and 40% on new business development
- maintaining current systems, software (no more than one release behind) and hardware (three-year refresh cycle)
- sound IS governance through a senior level steering committee
- ongoing training of IS employees
- maintaining mature information management processes
- having no more than 1% of paper records boxes uncatalogued

Meeting Legislative and Other Requirements

CDIC will continue work currently underway to formalize its compliance monitoring process. The goal is to fully develop a process to document and report on the Corporation's compliance with statutes and other requirements to which CDIC is subject or has chosen to adhere.

Employee Support

Employees play a critical role in enabling CDIC to achieve its goals. As we have done in the past, we will monitor employee satisfaction through regular employee surveys to help identify and address barriers to a productive and motivated work force.

Our Human Resources Strategy and Plan is designed to reinforce the importance of employees as a key resource, to assure the future of the organization by creating a sustainable and adaptable work force, and to maintain CDIC's excellence as a workplace. The Plan focuses on the continuous development of excellence — both in employees and in CDIC as an employer. We will continue to implement the Plan to help ensure that CDIC is prepared to meet the challenges of the future.

Ongoing Infrastructure and Operations Improvements

Work on implementing our enterprise information portal system across the Corporation will progress over the planning period. The portal provides a single gateway to all CDIC information and can be customized for each user. On a related front, we plan to complete the transition to a new records management application that will enable us to manage information in any format. The new system will be fully integrated into CDIC's information portal.

2

Building on plans developed for all critical systems as part of our business continuity management program, CDIC will turn its attention to enhancing other key processes at our shared emergency backup site. We will continue to test business continuity plans through simulations and other exercises, and we will implement and maintain CDIC's pandemic preparedness plans.

Facilities Planning

The leases for both the Ottawa and Toronto CDIC offices will expire during the planning period. Leasing options for both locations are being developed. Renewing current leases or entering into new ones is expected to take place early in the planning period. Once a new long-term lease is in place for the Ottawa office, work will commence on upgrading the Ottawa data centre.

Meeting Legislative and Other Requirements

CDIC will continue work currently underway to formalize its compliance monitoring process. The goal is to fully develop a process to document and report on the Corporation's compliance with statutes and other requirements to which CDIC is subject or has chosen to adhere.

INFORMATION SYSTEMS (IS) STRATEGIC PLAN

CDIC's IS Strategic Plan focuses on meeting a number of key performance indicators based on industry best practices:

- focusing 60% of IS resources on support and 40% on new business development
- maintaining current systems, software (no more than one release behind) and hardware (three-year refresh cycle)
- sound IS governance through a senior level steering committee
- ongoing training of IS employees
- maintaining mature information management processes
- having no more than 1% of paper records boxes uncatalogued

Over the next five years, in keeping with governance best practices and TBS guidelines, we will transform our Internal Controls Certification initiative into an ongoing program, with the goal of reporting each year on this work in our Annual Report.

During the early part of the planning period, the Office of the Auditor General of Canada (OAG) will undertake another Special Examination of CDIC. The Corporation will report on the results of this examination and will develop appropriate action plans for any opportunities identified by the OAG.

In preparation for the 2012 *Bank Act* review, CDIC will examine key issues related to the *CDIC Act* such as deposit insurance coverage.

Stakeholder Relations

In addition to our public awareness activities (see page 15), we will continue to report our plans and progress to parliamentarians and all interested stakeholders through publications such as the Annual Report and the Summary of the Corporate Plan, as well as through our website.

CDIC will maintain relations with national and international deposit insurers. Our work will include ongoing and active participation in the International Association of Deposit Insurers (IADI). CDIC's President and CEO will serve on the Executive Council of IADI for a three-year term that commenced in 2007/2008, and CDIC will lead the newly formed IADI Guidance Group. We will participate in a variety of conferences, seminars and similar activities on deposit insurance and related issues. Our work to provide assistance to provincial deposit insurers and to other countries in the development of deposit insurance systems will also continue.

CORPORATE SCORECARD—2008/2009 TO 2012/2013

The scorecard sets out the planned key initiatives and key performance indicators to support each of the three corporate strategies. CDIC will measure its performance against these indicators and report the results in its Annual Report. The resources required to carry out this work are identified in Part 3 of this Summary (page 23).

CORPORATE STRATEGY: STRENGTHENING CORE EXPERTISE AND READINESS

PLANNED INITIATIVES 2008/2009 TO 2012/2013	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Insurance Program and Powers	
Return of Insured Deposits: Consultation with member institutions about premium assessment base.	Return of Insured Deposits and by-laws are current and relevant, and take into account member institutions' input.
Joint & Trust Account Disclosure By-law: Undertake comprehensive review.	
Deposit Insurance Information By-law: Update internal clearance system.	

CORPORATE STRATEGY: STRENGTHENING CORE EXPERTISE AND READINESS

PLANNED INITIATIVES 2008/2009 TO 2012/2013	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Insurance Program and Powers	
Amendments to CDIC differential premiums system to address Basel II.	Consultation with members completed and appropriate amendments made to the differential premiums system for the 2010 premium year.
Membership Risk Monitoring	
Training for CDIC Risk Managers in support of changes reported by member institutions respecting Basel II, international financial reporting standards, fair value accounting and other changes.	Basel II training completed by March 2009 and other training programs ongoing throughout the planning period.
Readiness for Payout	
Undertake the Payout Capacity Enhancement Project. Conduct annual end-to-end and limited scope simulations to test existing capacity and enhancement project progress.	Achievement of annual project milestones for each year up to completion of the project as evidenced by CDIC's ability to conduct a large payout, while always maintaining existing capacity in full readiness—by March 2012.
Readiness for Non-Payout Resolutions	
Review and update the valuation model.	Valuation model reviewed and updated as required during the planning period.
Maintain current, optimal resolution methods by member peer group—a "toolbox" of non-payout failure resolution strategies and supporting documentation. Ensure all Risk Managers are trained on special examination methodologies and on the valuation model.	All Risk Managers up-to-date on the use of current non-payout strategies, special examination methodologies, and the valuation model via tailored and ongoing training program.

CORPORATE STRATEGY: PROMOTING DEPOSITOR AWARENESS

PLANNED INITIATIVES 2008/2009 TO 2012/2013	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Develop for Board approval, and implement the next long-term public awareness strategy and plan.	Subject to Board approval, maintain a target of 50% awareness of CDIC and 25% awareness of the $100,000 deposit insurance coverage limit.
Enhance stakeholder partnerships in the delivery of activities to promote depositor awareness.	Diversify public awareness activities with stakeholders such as AMF, CARP, ACCE and FCIDB.
Monitor the effectiveness of communications tools to ensure that they reflect best practices and contribute to measuring the impact of the public awareness strategy and plan.	Maintain, test and adapt communications tools as required during the planning period.

2

Over the next five years, in keeping with governance best practices and TBS guidelines, we will transform our Internal Controls Certification initiative into an ongoing program, with the goal of reporting each year on this work in our Annual Report.

During the early part of the planning period, the Office of the Auditor General of Canada (OAG) will undertake another Special Examination of CDIC. The Corporation will report on the results of this examination and will develop appropriate action plans for any opportunities identified by the OAG.

In preparation for the 2012 *Bank Act* review, CDIC will examine key issues related to the *CDIC Act* such as deposit insurance coverage.

Stakeholder Relations

In addition to our public awareness activities (see page 15), we will continue to report our plans and progress to parliamentarians and all interested stakeholders through publications such as the Annual Report and the Summary of the Corporate Plan, as well as through our website.

CDIC will maintain relations with national and international deposit insurers. Our work will include ongoing and active participation in the International Association of Deposit Insurers (IADI). CDIC's President and CEO will serve on the Executive Council of IADI for a three-year term that commenced in 2007/2008, and CDIC will lead the newly formed IADI Guidance Group. We will participate in a variety of conferences, seminars and similar activities on deposit insurance and related issues. Our work to provide assistance to provincial deposit insurers and to other countries in the development of deposit insurance systems will also continue.

CORPORATE SCORECARD—2008/2009 TO 2012/2013

The scorecard sets out the planned key initiatives and key performance indicators to support each of the three corporate strategies. CDIC will measure its performance against these indicators and report the results in its Annual Report. The resources required to carry out this work are identified in Part 3 of this Summary (page 23).

CORPORATE STRATEGY: STRENGTHENING CORE EXPERTISE AND READINESS

PLANNED INITIATIVES 2008/2009 TO 2012/2013	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Insurance Program and Powers	
Return of Insured Deposits: Consultation with member institutions about premium assessment base. *Joint & Trust Account Disclosure By-law*: Undertake comprehensive review. *Deposit Insurance Information By-law*: Update internal clearance system.	Return of Insured Deposits and by-laws are current and relevant, and take into account member institutions' input.

CORPORATE STRATEGY: STRENGTHENING CORE EXPERTISE AND READINESS

PLANNED INITIATIVES 2008/2009 TO 2012/2013	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Insurance Program and Powers	
Amendments to CDIC differential premiums system to address Basel II.	Consultation with members completed and appropriate amendments made to the differential premiums system for the 2010 premium year.
Membership Risk Monitoring	
Training for CDIC Risk Managers in support of changes reported by member institutions respecting Basel II, international financial reporting standards, fair value accounting and other changes.	Basel II training completed by March 2009 and other training programs ongoing throughout the planning period.
Readiness for Payout	
Undertake the Payout Capacity Enhancement Project. Conduct annual end-to-end and limited scope simulations to test existing capacity and enhancement project progress.	Achievement of annual project milestones for each year up to completion of the project as evidenced by CDIC's ability to conduct a large payout, while always maintaining existing capacity in full readiness—by March 2012.
Readiness for Non-Payout Resolutions	
Review and update the valuation model.	Valuation model reviewed and updated as required during the planning period.
Maintain current, optimal resolution methods by member peer group—a "toolbox" of non-payout failure resolution strategies and supporting documentation. Ensure all Risk Managers are trained on special examination methodologies and on the valuation model.	All Risk Managers up-to-date on the use of current non-payout strategies, special examination methodologies, and the valuation model via tailored and ongoing training program.

CORPORATE STRATEGY: PROMOTING DEPOSITOR AWARENESS

PLANNED INITIATIVES 2008/2009 TO 2012/2013	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Develop for Board approval, and implement the next long-term public awareness strategy and plan.	Subject to Board approval, maintain a target of 50% awareness of CDIC and 25% awareness of the $100,000 deposit insurance coverage limit.
Enhance stakeholder partnerships in the delivery of activities to promote depositor awareness.	Diversify public awareness activities with stakeholders such as AMF, CARP, ACCE and FCIDB.
Monitor the effectiveness of communications tools to ensure that they reflect best practices and contribute to measuring the impact of the public awareness strategy and plan.	Maintain, test and adapt communications tools as required during the planning period.

CORPORATE STRATEGY: SUSTAINING EFFICIENT GOVERNANCE AND OPERATIONAL CAPACITY

PLANNED INITIATIVES 2008/2009 TO 2012/2013	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Governance	
Continue to conduct annual assessments of CDIC's significant corporate risks, review and update CDIC's Board and management risk policies as necessary, and provide (through the MD&A section of CDIC's Annual Report) regular reports to stakeholders about the management of CDIC's significant corporate risks.	Significant risks are assessed at least annually. Risk management initiatives are undertaken on a timely basis to ensure exposure is within acceptable levels. Annual ERM attestation included in the Annual Report.
Negotiate new leases for both Ottawa and Toronto CDIC offices (existing leases expire in 2010 and 2011, respectively).	New long-term leases for both Ottawa and Toronto offices in place by 2010 and 2011, respectively. Premises are secured that satisfy CDIC's human resource and operational requirements.
Make enhancements to the Ottawa office data centre (subject to resolution of CDIC's lease situation).	Ottawa office data centre enhancements addressing all space, power and climate control issues completed by the end of 2009. The data centre has the capacity to meet CDIC's long-term needs.
Continue to implement Information Systems (IS) Strategic Plan.	Initiatives specified in the IS Strategic Plan implemented in accordance with timelines set out in that Plan.
Continue to implement Human Resources (HR) Strategy and Plan.	Initiatives described in the HR Strategy and Plan implemented throughout the planning period.
Monitor employee satisfaction to ensure that impediments to a productive and motivated work force are identified and addressed.	An employee survey to be undertaken and the survey results analyzed and addressed during the planning period.
Business continuity management activities—address issues arising from the 2007/2008 Business Impact Analysis (BIA), and finalize and maintain a pandemic preparedness plan (PPP).	All BIA issues addressed during the planning period. Complete draft of PPP completed by March 31, 2009.

CORPORATE STRATEGY: SUSTAINING EFFICIENT GOVERNANCE AND OPERATIONAL CAPACITY

PLANNED INITIATIVES 2008/2009 TO 2012/2013	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Regulatory, Legislative and Other Requirements	
Complete implementation of Internal Control Certification initiative arising from Treasury Board Secretariat (TBS) governance measures for Crown corporations.	Internal Control Certification annual reporting regime in place pursuant to TBS guidelines. Annual attestations report no material deficiencies.
Stakeholder Initiatives	
Annual reporting of CDIC plans and progress to parliamentarians and all interested stakeholders through publications such as the Annual Report and Summary of the Corporate Plan.	CDIC Annual Report and Summary of the Corporate Plan tabled in both houses of Parliament and available on CDIC's website each year.

FINANCIAL AND RESOURCE PLANS

CDIC's five-year financial plan for 2008/2009 to 2012/2013 is based on the planning assumptions set out earlier, and reflects the resources required to carry out the strategies and related initiatives planned for the period (described in Part 2 of this Summary).

CDIC anticipates maintaining a stable financial position throughout the planning period. The Corporation will manage its operations and costs effectively by regularly reviewing activities and initiatives within the broader context of its changing environment. CDIC will revise its business plans as appropriate to focus resources on the most important initiatives.

CDIC operating budgets do not allow for significant contingencies. Costs for unplanned activities are, whenever possible, absorbed within the existing operating budget. Consequently, if CDIC is required to intervene in the affairs of a member institution, or if new initiatives need to be undertaken during the planning period that cannot be absorbed by revising priorities within the existing budget, Board approval will be requested for additional resources and budget.

The Corporation's *Pro Forma* Consolidated Balance Sheet, Statement of Income and Retained Earnings, and Statement of Cash Flows are presented as Figures 1, 2 and 3, respectively.

3

HIGHLIGHTS OF CDIC'S FIVE-YEAR FINANCIAL PLAN

Over the five-year planning period (2008/2009 to 2012/2013):

- **Premium revenue** is forecast to total $381 million (Figure 2) based on premium rates remaining unchanged from those assessed in 2007/2008 for all four premium categories. **Interest income on investments** is forecast to total $353 million, and **net operating expenses** are budgeted at $127 million over that same period.

- The adequacy of provisions for losses is assessed on an annual basis and, if necessary, adjustments are recorded. For the purposes of this Plan, the **provision for insurance losses** is forecast to remain at $600 million throughout the planning period (Figure 1).

- **Cash and investments** are planned to be $1.758 billion as at March 31, 2009, and are expected to increase to $2.195 billion by the end of the planning period at March 31, 2013 (Figure 3).

- **Retained earnings** of $1.156 billion are planned as at March 31, 2009, and are expected to grow to $1.591 billion by the end of the planning period at March 31, 2013 (Figure 2).

The Corporation is subject to federal income tax and is required to pay income taxes on its taxable income.* The total income tax expense over the five-year planning horizon is forecast to be $75 million.

Figure 1: *Pro Forma* Consolidated Balance Sheet
as at March 31
($ millions)

	2007 Actual	2008 Plan	2008	Forecast 2009	2010	2011	2012	2013
Assets								
Cash and investments	1,556	1,666	**1,665**	1,758	1,858	1,965	2,077	2,195
Accounts receivable	–	1	**–**	–	–	–	–	–
	1,556	1,667	**1,665**	1,758	1,858	1,965	2,077	2,195
Capital assets	2	2	**2**	2	2	2	2	2
Net claims receivable	1	–	**–**	–	–	–	–	–
	3	2	**2**	2	2	2	2	2
Future income tax asset	2	1	**1**	1	1	1	–	–
	1,561	1,670	**1,668**	1,761	1,861	1,968	2,079	2,197
Liabilities								
Accounts payable	3	5	**5**	4	4	4	4	4
Income tax payable	8	12	**4**	1	1	2	2	2
Provision for insurance losses	600	600	**600**	600	600	600	600	600
	611	617	**609**	605	605	606	606	606
Retained earnings	950	1,053	**1,059**	1,156	1,256	1,362	1,473	1,591
	1,561	1,670	**1,668**	1,761	1,861	1,968	2,079	2,197

* Under the provisions of the *Income Tax Act*, the Corporation's premium revenue is not taxable. As such, the Corporation's source of taxable income is its interest revenue on cash and investments. From this amount, allowable expenditures are deducted in order to arrive at its net income for tax purposes.

Figure 2: *Pro Forma* Consolidated Statement of Income and Retained Earnings for the Year Ending March 31
($ millions)

	2007 Actual	2008 Plan	2008	Forecast 2009	2010	2011	2012	2013
Revenue								
Premiums	75	67	**68**	70	73	76	79	83
Interest on cash and investments	56	63	**65**	65	66	70	74	78
Other revenue	1	–	**–**	–	–	–	–	–
	132	130	**133**	135	139	146	153	161
Expenses								
Operating expenses								
Salaries and other personnel costs	11	12	**12**	12	13	13	14	14
Professional fees	2	3	**4**	4	3	3	3	3
Premises	3	2	**2**	3	3	3	3	3
Public awareness	3	3	**3**	3	3	3	3	3
General expenses	3	3	**3**	3	3	3	3	3
Data processing costs	1	1	**1**	1	1	1	1	1
Total operating expenses	23	24	**25**	26	26	26	27	27
Less cost recovery (FCAC,OSFI)[a]	(1)	(1)	**(1)**	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Net operating expenses[b]	22	23	**24**	25	25	25	26	26
Adjustment to allowance for losses on claims	(1)	–	**–**	–	–	–	–	–
Recovery of amounts previously written off	(6)	(13)	**(14)**	–	–	–	–	–
	15	10	**10**	25	25	25	26	26
Net income before income tax expense	117	120	**123**	110	114	121	127	135
Income tax expense	11	13	**14**	13	14	15	16	17
Net income	106	107	**109**	97	100	106	111	118
Retained earnings, beginning of year	844	946	**950**	1,059	1,156	1,256	1,362	1,473
Retained earnings, end of year	950	1,053	**1,059**	1,156	1,256	1,362	1,473	1,591

[a] CDIC provides call centre services to the Financial Consumer Agency of Canada (FCAC) and the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) on a cost-recovery basis. These costs are included in the relevant expense categories.

[b] Expense estimates for fiscal years 2009/2010 through 2012/2013 are subject to further development and will be dependent on specific plans developed for those years.

Figure 3: *Pro Forma* Consolidated Statement of Cash Flows for the Year Ending March 31
($ millions)

	2007 Actual	2008 Plan	2008	Forecast 2009	2010	2011	2012	2013
Operating Activities								
Premium revenue received	75	67	68	70	73	76	79	83
Claims recovered	5	–	1	–	–	–	–	–
Interest revenue received	56	63	65	65	66	70	74	78
Recovery of amounts previously written off	6	13	14	–	–	–	–	–
Other amounts received	1	–	2	–	–	–	–	–
Payment of income taxes	(8)	(10)	(17)	(16)	(14)	(14)	(15)	(17)
Payments to suppliers and employees	(28)	(22)	(23)	(25)	(24)	(24)	(25)	(25)
Capital assets purchased	–	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Cash flows from operating activities	107	110	109	93	100	107	112	118
Cash and Investments								
Increase during the year	107	110	109	93	100	107	112	118
Balance, beginning of year	1,449	1,556	1,556	1,665	1,758	1,858	1,965	2,077
Balance, end of year	1,556	1,666	1,665	1,758	1,858	1,965	2,077	2,195

Figure 4 depicts the history of CDIC's actual and budgeted operating expenditures from 2000/2001 to 2008/2009.

Figure 4: Historical Overview of Actual and Budgeted Net Operating Expenses

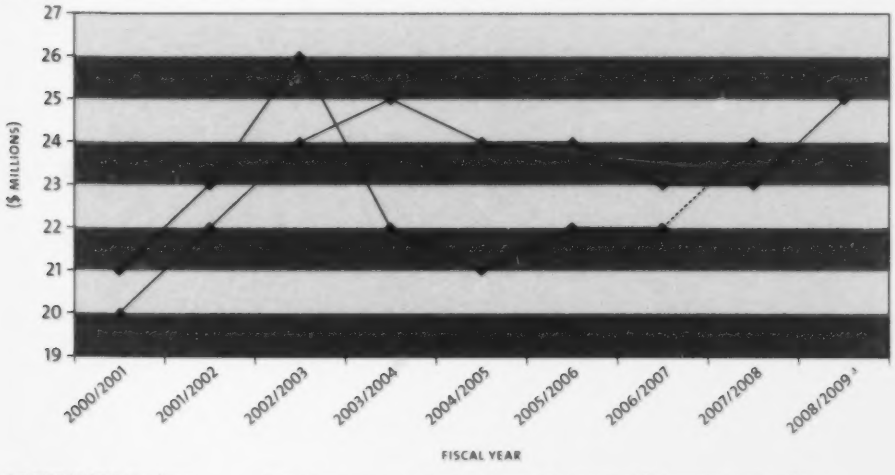

* 2008/2009 Budget

Actual expenses

Forecast expenses for 2007/2008

Plan expenses

EX ANTE FUNDING

CDIC recognizes the importance of appropriate financial resources for the proper functioning of a sound deposit insurance system. There must be a high degree of confidence that the resources available to CDIC will be sufficient to address the risks to which it is exposed.

In 2003/2004, CDIC's Board of Directors resolved that as a matter of prudence, CDIC ought to have an amount of advance funding available for possible deposit insurance losses. The Board established its *ex ante* funding target at 40 to 50 basis points of insured deposits, determining that such a level would allow CDIC to carry out its mandate effectively and efficiently in the event of a member failure. It was further decided that the amount of *ex ante* funding would be represented by the aggregate of both the retained earnings and the provision for insurance losses as reported in CDIC's financial statements.

The target for the amount of *ex ante* funding currently translates into a range of approximately $1.9 billion to $2.4 billion, based on levels of insured deposits as at April 30, 2007. As at December 31, 2007, the level of *ex ante* funding was $1.6 billion or 34 basis points of insured deposits.

Based on the assumption that premium rates will remain the same as last year, the bottom of the target range will be reached in fiscal 2015/2016 (see Figure 5). This reflects a three-year extension over the estimate in the last Corporate Plan. Progress toward the target is continuing at a slower pace than previously forecast due to an increase in estimated growth of insured deposits to 4% from 3% and a forecast decline in the yield on the investment portfolio.

Figure 5: *Ex Ante* Funding Progression

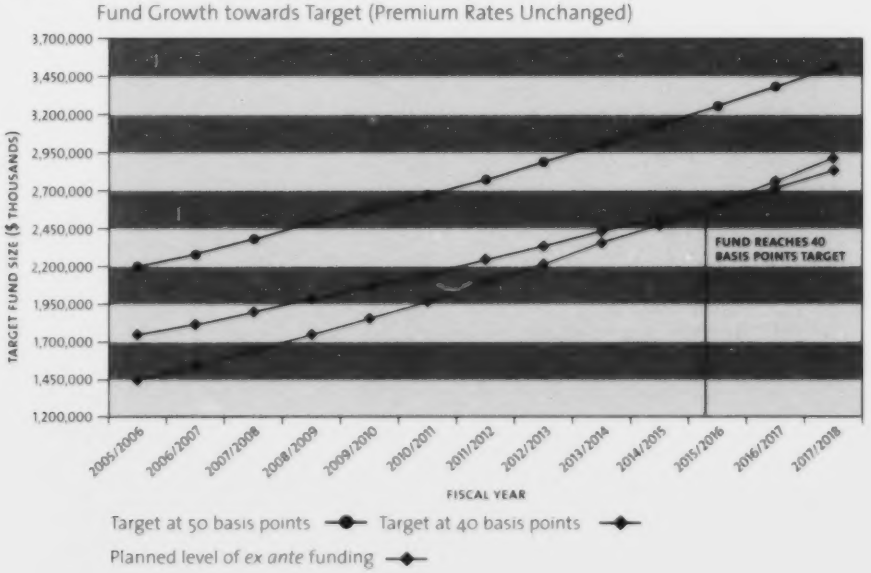

OPERATING BUDGET—2008/2009

A summary of CDIC's operating budget is set out in Figure 6, below.

Figure 6: Operating Budget
($ millions)

	2007 Actual	2008 Plan	2008 Forecast	2009 Budget
Revenue				
Premiums	74.8	67.5	67.8	70.5
Interest income	56.4	62.7	65.1	64.9
	131.2	130.2	132.9	135.4
Operating Expenses				
Salaries and other personnel costs	11.2	11.5	11.4	12.4
Inspection, legal and other fees	2.1	2.7	3.4	3.9
Premises	2.5	2.4	2.4	2.5
Public awareness	2.7	2.7	2.7	2.7
General expenses	2.9	3.4	3.2	3.4
Data processing	1.0	1.4	1.3	1.3
Total operating expenses	22.4	24.1	24.4	26.2
Less cost recovery (FCAC, OSFI)[a]	(0.9)	(0.7)	(0.6)	(0.9)
Net operating expenses	21.5	23.4	23.8	25.3
Recovery of amounts previously written off	(6.0)	(13.0)	(13.8)	–
	15.5	10.4	10.0	25.3
Adjustment to provisions	(0.7)	–	–	–
	14.8	10.4	10.0	25.3
Net income before income tax expense	116.4	119.8	122.9	110.1
Income tax expense	11.3	12.7	13.6	13.3
Net income	105.1	107.1	109.3	96.8

[a] CDIC provides call centre services to the Financial Consumer Agency of Canada (FCAC) and the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) on a cost-recovery basis. In addition, l'Autorité des marchés financiers (AMF) in Québec normally contributes to CDIC's public awareness campaign. Thes costs are included in the relevant expense categories.

CAPITAL BUDGET—2008/2009

The budget for capital expenditures in 2008/2009 is $750,000. The capital budget is summarized in Figure 7, below.

Figure 7: Analysis of Capital Plans
for Years Ending March 31
($ thousands)

	2007 Actual	2008 Plan	2008 Forecast	2009 Plan
Furniture and equipment	98	100	53	100
Computer hardware	397	600	374	650
Total	495	700	427	750

The capital budget is largely used to maintain computer hardware based on the refresh cycle in accordance with the Corporation's IS Strategic Plan—the cycle is also consistent with industry practice benchmarks.

ACCOUNTING ISSUES

The Corporation's financial statements are prepared in accordance with generally accepted accounting principles. The financial statements do not reflect the assets, liabilities or operations of failed member institutions in which CDIC has intervened.

The Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) has adopted two accounting standards that came into effect in the Corporation's 2007/2008 fiscal year. As noted, this Corporate Plan Summary assumes that the market value of its marketable securities is equal to the book value and, as a result, "Other Comprehensive Income" is not reflected in the forecasts in this Plan.

The following is a description of the two accounting standards:

- ***CICA Handbook*, Section 3855—Financial Instruments, Recognition and Measurement**—This section of the Handbook sets out criteria for the recognition, derecognition, measurement and classification of financial instruments. The allowable classifications of financial assets are "held for trading," "held to maturity," "available for sale," or as "loans and receivables." The related accounting treatment depends on the classification. CDIC has elected to account for its marketable securities as available for sale and, as a result, will be required for the year ended March 31, 2008, to account for such securities at market value.

- ***CICA Handbook*, Section 1530—Comprehensive Income**—This section of the Handbook requires certain gains and losses that would otherwise be recorded as part of net income to be presented in a separate financial statement until such time as it is considered appropriate for them to be recognized in net income (e.g., unrealized gains and losses on financial assets). CDIC will be required for the year ended March 31, 2008, to present a new financial statement entitled "Comprehensive Income" as part of its financial statements. Unrealized gains and losses on those assets categorized as available for sale will be temporarily recorded in "Other Comprehensive Income" until they are realized.

Looking ahead, the Accounting Standards Board Canada has confirmed that, for publicly accountable enterprises, including CDIC, Canadian generally acceptable accounting principles will be changed over to International Financial Reporting Standards for fiscal years starting on or after January 1, 2011.

BORROWING PLAN

At December 31, 2007, CDIC had no debt outstanding and does not anticipate any new borrowing activity over the planning period.

Under its financial risk management policies, the Corporation's financing is to be matched within certain parameters to cash and maturing short-term investments, anticipated premium revenues and recoveries of claims. CDIC's Risk Management Unit (RMU) is responsible for identifying, measuring, monitoring and reporting financial risk exposure to the Chief Financial Officer in a manner consistent with Board-approved financial risk management policies. The Chief Financial Officer also receives advice and information as to the funding, investing and risk management requirements of CDIC's Asset/Liability Management Committee (ALCO).

Pursuant to section 10.1(1) of the *CDIC Act*, at the Corporation's request, the Minister of Finance can make loans to CDIC from the Consolidated Revenue Fund (CRF) on such terms and conditions that the Minister may establish. The *CDIC Act* also provides that CDIC can borrow by means other than the CRF. Total principal indebtedness from all sources is not to exceed $6 billion, or such greater amount as may be authorized by Parliament under an appropriation act. The Act also allows the Minister to charge CDIC a credit enhancement fee in respect of any borrowings.

CDIC has the ability to borrow funds, if required, by issuing commercial paper and/or medium-term notes in domestic and other markets. In the event funding is required, the borrowing program would be adjusted to satisfy any borrowing activity over the planning period. Borrowings are not anticipated during the planning period. An information memorandum to support this program has been developed. Any debt issuance within the borrowing program requires specific approval of the Board of Directors and authorization by the Minister of Finance.

CDIC has adopted a strategy that its investment portfolio is to be used as a first call on liquidity in the event of an intervention. This strategy implies that the investment portfolio is positioned toward low-risk and highly liquid instruments.

CDIC has in place credit facilities with its banker for up to $10 million for cash management purposes. The credit facility is specifically exempt from the credit enhancement fee that applies to other borrowings. CDIC does not anticipate drawing on its credit facility over the planning period.

HUMAN RESOURCE REQUIREMENTS

The Corporation reduced its overall person-year count during 2005/2006 to reflect changes to its operations arising from the 2005 Budget legislation. These reductions stemmed largely from the repeal of CDIC's Standards and the removal of entry responsibilities for federal institutions. The associated savings from these reductions will continue to be realized during the planning period. Figure 8 presents CDIC's human resource levels from 1999/2000 to present, as well as those planned for 2008/2009.

Figure 8: Human Resource Levels—1999/2000 to 2008/2009

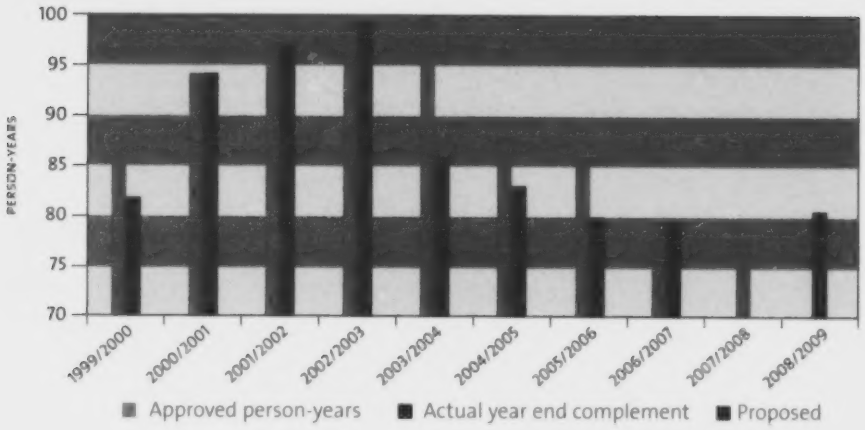

Figure 9 provides an overview of the human resource requirements for the five-year planning period. It reflects the additional person-years that will be required to carry out the Payout Capacity Enhancement Project (page 15). There are no other significant changes planned to the overall person-year count during the period.

Figure 9: Human Resource Requirements—2007/2008 to 2012/2013

	2007/2008 Plan	2008/2009 to 2012/2013 (Proposed)
Finance and Administration	31	32
Insurance and Risk Assessment	25	27
Corporate Affairs	18	19
Executive	4	3
FCAC[a]	4	4
OSFI[a]	1	1
Sub-total	83	86
Less: Assigned to FCAC and OSFI	(5)	(5)
Total	**78**	**81**

[a] CDIC provides call centre services to FCAC and OSFI on a cost-recovery basis. In support of these services, CDIC engages additional resources totalling five person-years, the cost of which is recovered from FCAC and OSFI.

CDIC operates with a core capacity of expert employees and augments these skills as necessary to deal with specific challenges by mobilizing a larger work force either directly through outsourcing by CDIC, or indirectly through liquidators or receivers, or through workout or wind-down arrangements. These arrangements may include additional employees, contract personnel, consultants, insolvency and legal professionals, and other service providers.

PERFORMANCE AGAINST PAST PLANS

HIGHLIGHTS OF CDIC'S PAST PERFORMANCE—2007/2008 TO 2011/2012

CDIC's Corporate Plan 2007/2008 to 2011/2012 identified three corporate strategies, developed to support the Corporation's business objects and based on CDIC's assessment of its operational environment and risks. The strategies are:

- Strengthening Core Expertise and Readiness
- Promoting Depositor Awareness
- Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity

CDIC's performance to date against these corporate strategies is summarized in the current Corporate Scorecard, set out on the following pages.

The Corporate Scorecard shows that progress against the majority of key performance indicators is proceeding as planned and that the Corporation expects to achieve the majority of its key performance targets for 2007/2008. Only three of the eighteen indicators are not proceeding as planned:

- Technical amendments to be made to the differential premiums system for the 2009 premium year do not require significant consultation. Nevertheless, one to two years of Basel II data is needed to be available in order for CDIC to effectively consult on potential amendments to the differential premiums system. The revised time frame is to complete consultations and make appropriate amendments to the differential premiums system for the 2010 premium year.

- Training on special examination methodology and on the valuation model has been postponed due to other priorities assigned to Risk Managers. We are currently projecting a one-quarter delay in the completion of this initiative.

- At the request of the Board of Directors, further research into target awareness audiences and delivery options is being conducted. It is anticipated that the new long-term public awareness strategy will be completed by June 2008—a one quarter delay.

CDIC CORPORATE SCORECARD—2007/2008 TO 2011/2012

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

CORPORATE STRATEGIES	PLANNED KEY INITIATIVES	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Strengthening Core Expertise and Readiness CDIC must stay alert to developments that affect the Corporation and our members, and have the ability to anticipate and react to events and to manage its insurance risk. The Corporation will focus on solidifying expertise in our core operation areas of insurance, risk monitoring, intervention and resolutions.	**Insurance**	
	• Amend the differential premiums system to address the impact of Basel II implementation and new accounting rules	• First phase of consultation with members will be underway by March 31, 2008, in support of appropriate amendments to the differential premiums system being made during the planning period ▼
	• Review premium assessment base	• Complete first phase of member consultation and make recommendations to the Board on future direction ▲
	Risk Monitoring	
	• Upgrade the data warehouse to take advantage of technology improvements and respond to the changes to financial regulatory reporting	• Data warehouse technology updates and testing will be completed by March 31, 2008 ▲
	• Improve the system supporting the monitoring of member institutions	• System enhancements in support of the development of more current and efficient Risk Assessment Profiles of member institutions will be completed, tested and in use by March 2008 ▲
	Intervention and Resolution	
	• Conduct training on special examination methodology and on the valuation model	• All risk managers will receive training on these two intervention tools by March 31, 2008 ▼
	• Finalize the assessment of readiness for non-payout resolution and documenting optimal solutions by peer group of member institutions	• A "toolbox" of non-payout failure resolution strategies and supporting documentation by peer group will be developed by March 31, 2008 ▲
	• Enhance the ROADMAP payout application to facilitate it supporting a payout of member institutions with larger deposit bases	• ROADMAP payout application will be upgraded and tested by March 31, 2008 ▲
	• Perform annual simulations	• Conduct end-to-end and limited scope simulations by March 31, 2008. The success of the simulation to be validated based on a review by a qualified independent party ▲

LEGEND: ▲ Planned progress on schedule and within budget.
▼ Slippage in terms of time to completion, and/or budget variances.
● Cancelled or deferred.

CDIC CORPORATE SCORECARD—2007/2008 TO 2011/2012

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

CORPORATE STRATEGIES	PLANNED KEY INITIATIVES	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Promoting Depositor Awareness CDIC must work to increase public awareness of deposit insurance and of its benefits and limitations. Through our targeted, long-term approach, we will carry out public awareness initiatives that build on past years' initiatives, with continued emphasis on the increase in the deposit insurance coverage limit to $100,000.	• Implement year three of the current three-year public awareness strategy and plan	• Higher than 50% awareness of CDIC and higher than 25% awareness of the $100,000 deposit insurance coverage limit ▲
	• Conduct research related to target audiences and develop new long-term public awareness strategy and plan	• Implementation of a new long-term public awareness strategy and plan during the planning period ▼
Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity To maintain the public's confidence, CDIC must demonstrate that it is fulfilling its mandate in an efficient and effective manner. Therefore, CDIC must manage its significant risks, demonstrate leadership in governance, and continue to work actively with all its key stakeholders, which include: member institutions, the depositing public, employees, parliamentarians, regulators, supervisors, and other deposit insurers in Canada and around the world.	**Assessing Corporate Risk**	
	• Continue to conduct annual assessments of CDIC's significant corporate risks, review CDIC's risk policies, and provide an annual report to stakeholders about the management of CDIC's significant corporate risks	• Significant risks are assessed annually; risk management initiatives are undertaken on a timely basis to ensure exposure is within acceptable levels ▲
	Addressing Regulatory, Legislative and Other Requirements, and Monitoring Governance Best Practices	
	• Implement a corporate-wide process to identify, assess and monitor CDIC's compliance with applicable statutes, regulations, guidelines and other requirements to which CDIC is subject, including providing an annual compliance report to CDIC's Board	• A corporate-wide compliance process and reporting structure will be in place by March 31, 2008 ▲
	• The Canadian Institute of Chartered Accountant's (CICA) accounting recommendations with respect to the Financial Instruments and Comprehensive Income come into effect for CDIC's 2007/2008 year end—a thorough analysis will be undertaken to ensure that CDIC is applying appropriate accounting principles and that the systems are capturing the necessary information	• CDIC will address the CICA's recommendations on financial instruments and comprehensive income, and its 2007/2008 financial statements will appropriately reflect these recommendations ▲ • CDIC will receive an unqualified audit opinion on its 2007/2008 financial statements ▲
	• Implement any applicable outstanding guidance regarding the Treasury Board Secretariat (TBS) governance measures for Crown corporations	• Timely implementation of guidance regarding the TBS governance measures for Crown corporations—as applicable to CDIC ▲

LEGEND: ▲ Planned progress on schedule and within budget.
▼ Slippage in terms of time to completion, and/or budget variances.
● Cancelled or deferred.

CDIC CORPORATE SCORECARD—2007/2008 TO 2011/2012

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

Insurance

• Amend the differential premiums system to address the impact of Basel II implementation and new accounting rules	• First phase of consultation with members will be underway by March 31, 2008, in support of appropriate amendments to the differential premiums system being made during the planning period ▼
• Review premium assessment base	• Complete first phase of member consultation and make recommendations to the Board on future direction

Risk Monitoring

• Upgrade the data warehouse to take advantage of technology improvements and respond to the changes to financial regulatory reporting	• Data warehouse technology updates and testing will be completed by March 31, 2008
• Improve the system supporting the monitoring of member institutions	• System enhancements in support of the development of more current and efficient Risk Assessment Profiles of member institutions will be completed, tested and in use by March 2008

Intervention and Resolution

• Conduct training on special examination methodology and on the valuation model	• All risk managers will receive training on these two intervention tools by March 31, 2008 ▼
• Finalize the assessment of readiness for non-payout resolution and documenting optimal solutions by peer group of member institutions	• A "toolbox" of non-payout failure resolution strategies and supporting documentation by peer group will be developed by March 31, 2008
• Enhance the ROADMAP payout application to facilitate it supporting a payout of member institutions with larger deposit bases	• ROADMAP payout application will be upgraded and tested by March 31, 2008
• Perform annual simulations	• Conduct end to end and limited scope simulations by March 31, 2008. The success of the simulation to be validated based on a review by a qualified independent party

LEGEND: ■ Planned progress on schedule and within budget
▼ Slippage in terms of time to completion and/or budget variances
● Cancelled or deferred

CDIC CORPORATE SCORECARD—2007/2008 TO 2011/2012

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

Promoting Depositor Awareness

CDIC must work to increase public awareness of deposit insurance and of its benefits and limitations. Through our targeted, long-term approach, we will carry out public awareness initiatives that build on past years' initiatives, with continued emphasis on the increase in the deposit insurance coverage limit to $100,000.

- Implement year three of the current three-year public awareness strategy and plan
- Higher than 50% awareness of CDIC and higher than 25% awareness of the $100,000 deposit insurance coverage limit ➡
- Conduct research related to target audiences and develop new long-term public awareness strategy and plan
- Implementation of a new long-term public awareness strategy and plan during the planning period ▼

Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity

To maintain the public's confidence, CDIC must demonstrate that it is fulfilling its mandate in an efficient and effective manner. Therefore, CDIC must manage its significant risks, demonstrate leadership in governance, and continue to work actively with all its key stakeholders, which include: member institutions, the depositing public, employees, parliamentarians, regulators, supervisors, and other deposit insurers in Canada and around the world.

Assessing Corporate Risk

- Continue to conduct annual assessments of CDIC's significant corporate risks, review CDIC's risk policies, and provide an annual report to stakeholders about the management of CDIC's significant corporate risks
- Significant risks are assessed annually; risk management initiatives are undertaken on a timely basis to ensure exposure is within acceptable levels ➡

Addressing Regulatory, Legislative and Other Requirements, and Monitoring Governance Best Practices

- Implement a corporate-wide process to identify, assess and monitor CDIC's compliance with applicable statutes, regulations, guidelines and other requirements to which CDIC is subject, including providing an annual compliance report to CDIC's Board
- A corporate-wide compliance process and reporting structure will be in place by March 31, 2008 ➡
- The Canadian Institute of Chartered Accountant's (CICA) accounting recommendations with respect to the Financial Instruments and Comprehensive Income come into effect for CDIC's 2007/2008 year end—a thorough analysis will be undertaken to ensure that CDIC is applying appropriate accounting principles and that the systems are capturing the necessary information
- CDIC will address the CICA's recommendations on financial instruments and comprehensive income, and its 2007/2008 financial statements will appropriately reflect these recommendations ➡
- CDIC will receive an unqualified audit opinion on its 2007/2008 financial statements ➡
- Implement any applicable outstanding guidance regarding the Treasury Board Secretariat (TBS) governance measures for Crown corporations
- Timely implementation of guidance regarding the TBS governance measures for Crown corporations—as applicable to CDIC ➡

LEGEND: ➡ Planned progress on schedule and within budget
▼ Slippage in terms of time to completion and/or budget variances
● Cancelled or deferred

CDIC CORPORATE SCORECARD—2007/2008 TO 2011/2012

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

CORPORATE STRATEGIES	PLANNED KEY INITIATIVES	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity To maintain the public's confidence, CDIC must demonstrate that it is fulfilling its mandate in an efficient and effective manner. Therefore, CDIC must manage its significant risks, demonstrate leadership in governance, and continue to work actively with all its key stakeholders, which include member institutions, the depositing public, employees, parliamentarians, regulators, supervisors, and other deposit insurers in Canada and around the world.	**Supporting Our Employees**	
	• Monitor employee satisfaction on a periodic basis to ensure that there are no impediments to a productive and motivated work force	• An employee survey will be undertaken with the survey results analyzed and addressed during the planning period ▲
	• Continue to implement the Human Resources (HR) Strategy and Plan	• Initiatives specified in the HR Strategy and Plan will be implemented in accordance with timelines set out in that Plan ▲
	Infrastructure and Operations Improvements	
	• Continue to implement the Information Systems (IS) Strategic Plan	• Initiatives specified in the IS Strategic Plan will be implemented in accordance with timelines set out in that Plan ▲

LEGEND: ▲ Planned progress on schedule and within budget.
▼ Slippage in terms of time to completion, and/or budget variances.
● Cancelled or deferred.

PAST FINANCIAL PERFORMANCE—2006/2007 AND 2007/2008

HIGHLIGHTS

The Consolidated Balance Sheet and Consolidated Statement of Income and Retained Earnings providing the progression of the 2006/2007 and 2007/2008 Plans are presented as Figure 10 and Figure 11 on the following pages. These financial statements include the Corporation's financial results for 2006/2007 against its approved Plan for the same year, as well as the 2007/2008 forecast against Plan.

Effective April 1, 2005, the Corporation adopted Accounting Guideline 15—Consolidation of Variable Interest Entities (AcG-15) issued by CICA, which required that Adelaide Capital Corporation (a variable interest entity) be consolidated with CDIC. The impact of the consolidation of Adelaide Capital Corporation on CDIC's 2007 financial statements is an increase in assets of $1.5 million and an increase in liabilities of $24 thousand, as well as an increase in total revenue of $569 thousand and an increase in total expenses of $283 thousand. As a result, the impact on the Corporation's retained earnings is $1.5 million.

Figure 10: Consolidated Balance Sheet
Progression of 2006/2007 and 2007/2008 Plans
as at March 31
($ millions)

	2007 Plan	2007 Actual	2008 Plan	2008 Forecast
Assets				
Cash and investments	1,558	1,556	1,666	1,665
Accounts receivable	1	–	1	–
	1,559	1,556	1,667	1,665
Capital assets	2	2	2	2
Claims receivable	–	1	–	–
	2	3	2	2
Future income tax asset	2	2	1	1
	1,563	1,561	1,670	1,668
Liabilities				
Accounts payable and accrued liabilities	8	3	5	5
Income tax payable	10	8	12	4
Provision for insurance losses	650	600	600	600
	668	611	617	609
Retained earnings	895	950	1,053	1,059
	1,563	1,561	1,670	1,668

CDIC CORPORATE SCORECARD—2007/2008 TO 2011/2012

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

CORPORATE STRATEGIES	PLANNED KEY INITIATIVES	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity To maintain the public's confidence, CDIC must demonstrate that it is fulfilling its mandate in an efficient and effective manner. Therefore, CDIC must manage its significant risks, demonstrate leadership in governance, and continue to work actively with all its key stakeholders, which include: member institutions, the depositing public, employees, parliamentarians, regulators, supervisors, and other deposit insurers in Canada and around the world.	**Supporting Our Employees** • Monitor employee satisfaction on a periodic basis to ensure that there are no impediments to a productive and motivated work force • Continue to implement the Human Resources (HR) Strategy and Plan	• An employee survey will be undertaken with the survey results analyzed and addressed during the planning period ▲ • Initiatives specified in the HR Strategy and Plan will be implemented in accordance with timelines set out in that Plan ▲
	Infrastructure and Operations Improvements • Continue to implement the Information Systems (IS) Strategic Plan	• Initiatives specified in the IS Strategic Plan will be implemented in accordance with timelines set out in that Plan ▲

LEGEND: ▲ Planned progress on schedule and within budget
▼ Slippage in terms of time to completion, and/or budget variances
● Cancelled or deferred

PAST FINANCIAL PERFORMANCE—2006/2007 AND 2007/2008 HIGHLIGHTS

The Consolidated Balance Sheet and Consolidated Statement of Income and Retained Earnings providing the progression of the 2006/2007 and 2007/2008 Plans are presented as Figure 10 and Figure 11 on the following pages. These financial statements include the Corporation's financial results for 2006/2007 against its approved Plan for the same year, as well as the 2007/2008 forecast against Plan.

Effective April 1, 2005, the Corporation adopted Accounting Guideline 15—Consolidation of Variable Interest Entities (AcG-15) issued by CICA, which required that Adelaide Capital Corporation (a variable interest entity) be consolidated with CDIC. The impact of the consolidation of Adelaide Capital Corporation on CDIC's 2007 financial statements is an increase in assets of $1.5 million and an increase in liabilities of $24 thousand, as well as an increase in total revenue of $569 thousand and an increase in total expenses of $283 thousand. As a result, the impact on the Corporation's retained earnings is $1.5 million.

Figure 10: Consolidated Balance Sheet
Progression of 2006/2007 and 2007/2008 Plans
as at March 31
($ millions)

	2007 Plan	2007 Actual	2008 Plan	2008 Forecast
Assets				
Cash and investments	1,558	1,556	1,666	1,665
Accounts receivable	1	–	1	–
	1,559	1,556	1,667	1,665
Capital assets	2	2	2	2
Claims receivable	–	1	–	–
	2	3	2	2
Future income tax asset	2	2	1	1
	1,563	1,561	1,670	1,668
Liabilities				
Accounts payable and accrued liabilities	8	3	5	5
Income tax payable	10	8	12	4
Provision for insurance losses	650	600	600	600
	668	611	617	609
Retained earnings	895	950	1,053	1,059
	1,563	1,561	1,670	1,668

4

Figure 11: Consolidated Statement of Income and Retained Earnings
Progression of 2006/2007 and 2007/2008 Plans
for the Year Ending March 31
($ millions)

	2007 Plan	2007 Actual	2008 Plan	**2008 Forecast**
Revenue				
Premiums	67	75	67	**68**
Interest on cash and investments	53	56	63	**65**
Other revenue	–	1	–	**–**
	120	132	130	**133**
Expenses				
Adjustment to allowance for losses on claims	–	(1)	–	**–**
Recovery of amounts previously written off	(16)	(6)	(13)	**(14)**
Net operating expenses	23	22	23	**24**
	7	15	10	**10**
Net income before income tax expense	113	117	120	**123**
Income tax expense	10	11	13	**14**
Net income	103	106	107	**109**
Retained earnings, beginning of year	792	844	946	**950**
Retained earnings, end of year	895	950	1,053	**1,059**

Commentary: 2006/2007 Actual to Plan

- **Net income** was $106 million for the year ended March 31, 2007, $3 million higher than planned. This positive variance is primarily due to the higher-than-planned total revenue, offset by the lower-than-planned recoveries of amounts previously written off.

- **Premium revenue** was $75 million, or $8 million higher than planned. This difference is the result of higher-than-expected insured deposits leading to higher premium revenue.

- **Interest on cash and investments** was $56 million, $3 million higher than planned due to higher-than-anticipated yields on investments.

- **Recoveries of amounts previously written off** were $10 million lower than planned, due to delays in anticipated recoveries from certain estates.

- **Net operating expenses** were $1 million lower than planned, due to lower-than-planned spending in areas such as professional fees, general expenses and data processing.

- The **provision for insurance losses** at the end of 2006/2007 was $600 million; $50 million lower than estimated in the Plan—as explained in the next bullet.

- **Retained earnings** were $55 million higher than planned. This variance primarily reflects a higher-than-planned opening balance of retained earnings ($59 million higher than planned), due to a lower-than-planned adjustment to the provision for insurance losses in 2005/2006. At the time the Plan was developed, it was anticipated that CDIC's provision for insurance losses would be $650 million. The actual provision was $600 million.

Commentary: 2007/2008 Forecast to Plan

- **Net income** is forecast to be $109 million, or $2 million higher than planned, due to higher-than-planned premium and interest revenues, and higher-than-planned recoveries of amounts previously written off, partially offset by higher-than-planned operating expenses and an increase in income taxes.

- **Premium revenue** is expected to exceed the Plan by $1 million due to a higher-than-planned increase in insured deposits.

- **Interest on cash and investments** is forecast to exceed the Plan by $2 million, the result of higher interest rates overall, and of a larger-than-planned investment portfolio due to higher-than-expected premium revenue.

- **Net operating expenses** include Board-approved but unplanned expenses related to a Payout Capacity Enhancement project. As a result of these unplanned expenses, net operating expenses are expected to exceed the Plan by $1 million.

- The **provision for insurance losses** is expected to remain at $600 million.

SADC
Société d'assurance-dépôts du Canada

RÉSUMÉ DU PLAN D'ENTREPRISE

2008-2009 À 2012-2013

Comprenant un résumé du budget d'exploitation, du budget des investissements et du plan d'emprunt 2008-2009
Avril 2008

Canada

SADC
Société d'assurance-dépôts du Canada

NOTRE MANDAT

La SADC a pour mandat de fournir une assurance contre les risques de perte totale ou partielle de dépôts et d'encourager la stabilité du système financier du Canada, le tout à l'avantage des personnes qui confient des dépôts assurables aux institutions membres de la SADC et de manière à minimiser les risques de perte pour la Société.

VALEURS DE LA SADC

- Excellence et professionnalisme
- Intégrité et loyauté
- Communication et travail d'équipe
- Respect et équité

Le personnel de la SADC défend ces valeurs et s'emploie constamment à respecter les normes professionnelles et éthiques les plus élevées dans tous les aspects de son travail.

RENSEIGNEMENTS UTILES SUR LA SADC

Vous pouvez nous joindre par téléphone, courriel ou télécopieur, ou encore par la poste. Nous nous sommes engagés à sensibiliser les consommateurs à l'assurance-dépôts et à les renseigner sur la nature du travail de la SADC.

Siège social
Société d'assurance-dépôts du Canada
50, rue O'Connor, 17e étage
C.P. 2340, succursale D
Ottawa (Ontario) K1P 5W5

Bureau de Toronto
Société d'assurance-dépôts du Canada
79, rue Wellington Ouest, bureau 1200
C.P. 156
Toronto (Ontario) M5K 1H1

Service d'information sans frais :
1-800-461-SADC (7232)
Télécopieur : 613-996-6095
Site Web : www.sadc.ca
Courriel : info@sadc.ca

FSC
Sources Mixtes

APERÇU DU PLAN QUINQUENNAL

NOTRE CONTEXTE D'EXPLOITATION

- Malgré les récentes difficultés des marchés de capitaux, l'économie canadienne s'est bien comportée et le système financier canadien dans son ensemble est demeuré stable. La croissance réelle de l'économie a perdu un peu de son intensité des dernières années, mais elle devrait demeurer tonique en 2008, essentiellement sous l'impulsion de la demande intérieure.
- Des risques incitent à la vigilance, tels qu'une détérioration plus marquée du marché des prêts hypothécaires à risque et du secteur du logement, qui pourrait affaiblir la croissance économique américaine et se répercuter sur l'économie canadienne.
- Dans l'ensemble, le système financier canadien demeure bien placé pour résister à d'éventuels risques de cette nature.
- Les institutions membres de la SADC font preuve de stabilité. Prises ensemble, elles ont, en 2007, enregistré d'excellents résultats financiers pour la quatrième année consécutive. Au 30 avril 2007, plus de 98 pour 100 des dépôts assurés par la SADC étaient détenus par des institutions membres classées dans les meilleures catégories de tarification du régime de primes différentielles.
- Pour mener à bien ses activités de sensibilisation du public, la SADC suivra l'évolution démographique de la population et les tendances qui animent les consommateurs, notamment : le vieillissement de la population, le rôle grandissant joué par les Néo-Canadiens dans la croissance de la population et le fait qu'un nombre non négligeable de consommateurs reconnaît avoir du mal à s'y retrouver en matière d'information financière.
- L'évolution du cadre de réglementation canadien et international aura des répercussions sur la SADC et ses institutions membres au cours de la période de planification, notamment la convergence aux Normes comptables internationales et les exigences de Bâle II en matière de déclaration.

TAUX DE PRIME EN 2008	
Catégorie 1 (meilleure cote)	**1,4 point de base des dépôts assurés**
Catégorie 2	2,8 points de base des dépôts assurés
Catégorie 3	**5,6 points de base des dépôts assurés**
Catégorie 4 (moins bonne cote)	11,1 points de base des dépôts assurés

HYPOTHÈSES ET PRÉMISSES POUR LA PÉRIODE DE PLANIFICATION

- Le nombre d'institutions membres de la SADC ne fluctuera pas beaucoup.
- Aucune institution membre ne fera faillite.
- Les taux de prime demeureront les mêmes, soit au niveau le plus bas jamais atteint.
- Le niveau cible du financement *ex ante* se maintiendra entre 40 et 50 points de base des dépôts assurés. Cela représente une fourchette de 1,9 à 2,4 milliards de dollars d'après le volume des dépôts assurés au 30 avril 2007.

STRATÉGIES D'ENTREPRISE ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN PRÉVUES

La SADC concentrera ses efforts sur trois stratégies d'entreprise pour mener à bien son mandat au cours des cinq prochaines années :

1. **Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention** – La SADC consolidera son savoir-faire pour mener à bien ses activités fondamentales d'assurance, de surveillance des risques, d'intervention et de règlement des faillites. Au cours de la période de planification, nous continuerons de mettre l'accent sur la surveillance des risques posés par nos institutions membres ainsi que sur notre capacité à rembourser les dépôts assurés et à offrir des solutions autres que le remboursement des dépôts en cas de faillite d'une institution membre. Nous mènerons en outre un projet important visant à renforcer notre capacité à rembourser les dépôts confiés à des institutions membres de plus grande taille.

2. **Sensibilisation des déposants** – Nous nous appuierons sur notre travail pour aller de l'avant et peaufiner la stratégie qui guidera notre travail de sensibilisation, et continuerons de collaborer avec des organismes fédéraux, des assureurs-dépôts provinciaux et des partenaires du secteur privé.

3. **Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces** – Nous continuerons de produire des rapports sur nos principaux risques. Par ailleurs, nous continuerons à encourager l'excellence, tant pour les employés que pour la SADC à titre d'employeur. Enfin, nous mettrons l'accent sur le maintien d'une infrastructure moderne et de locaux fonctionnels.

RÉSULTATS FINANCIERS

Pour l'exercice 2008-2009, la SADC prévoit un bénéfice net après impôt de 97 millions de dollars, calculé à partir de revenus globaux de 135 millions de dollars – soit 70 millions de dollars en primes et 65 millions en intérêts, de frais d'exploitation nets attendus de 25 millions de dollars et d'une charge fiscale de 13 millions de dollars. Les frais d'exploitation nets étant inférieurs aux intérêts créditeurs, la totalité du revenu en primes, ainsi que le montant des intérêts créditeurs qui excède les frais d'exploitation nets d'impôt, alimenteront directement le financement *ex ante*. Le tableau ci-dessous résume les résultats financiers.

PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS PRÉVUS

(en millions de dollars)

	2008 Prévu	2009 Plan	2010 Plan	2011 Plan	2012 Plan	2013 Plan
Bilan au 31 mars						
Encaisse et placements	1 665	1 758	1 858	1 965	2 077	2 195
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts[a]	600	600	600	600	600	600
Bénéfices non répartis	1 059	1 156	1 256	1 362	1 473	1 591
Revenus et dépenses – Exercice se terminant le 31 mars						
Revenus totaux	133	135	139	146	153	161
Frais d'exploitation nets	24	25	25	25	26	26
Recouvrements et autres rajustements	(14)	–	–	–	–	–
Bénéfice net avant charge d'impôts	123	110	114	121	127	135
Charge d'impôts	14	13	14	15	16	17
Bénéfice net	109	97	100	106	111	118
Financement *ex ante*[b]						
Niveau – en millions de dollars	1 659	1 756	1 856	1 962	2 073	2 191
Niveau – en points de base des dépôts assurés	35	36	36	37	38	38

[a] Pour l'établissement de rapports, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts est recalculée à chaque exercice.

[b] Le financement *ex ante* représente la somme des bénéfices non répartis et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de la SADC, tels qu'ils figurent dans les états financiers de la Société. Le niveau cible d'un tel financement est établi entre 40 et 50 points de base des dépôts assurés.

TABLE DES MATIÈRES

1 APERÇU DE LA SADC 3
- Qui nous sommes 3
- Notre rôle 3
- Nos institutions membres 4
- Conseil d'administration et direction de la SADC 4

2 PLAN QUINQUENNAL DE LA SADC 7
- Notre contexte d'exploitation 7
- Risques importants et principales prémisses de planification 10
- Trois stratégies retenues pour la période de planification 13
- Fiche de rendement de la SADC – 2008-2009 à 2012-2013 19

3 PLAN FINANCIER ET PLAN DES RESSOURCES 23
- Grandes lignes du plan financier quinquennal de la SADC 23
- Financement *ex ante* 27
- Budget d'exploitation – 2008-2009 28
- Budget des investissements – 2008-2009 28
- Questions d'ordre comptable 29
- Plan d'emprunt 30
- Besoins en effectifs 30

4 RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS ANTÉRIEURS 33
- Résultats financiers antérieurs – points saillants de 2007-2008 à 2011-2012 33
- Fiche de rendement – 2007-2008 à 2011-2012 34
- Résultats financiers antérieurs – points saillants de 2006-2007 et 2007-2008 36

QUI NOUS SOMMES

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) a été créée en 1967 par la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la Loi sur la SADC). La Société est, à toutes fins, mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et figure au nombre des sociétés d'État énumérées à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Finances.

NOTRE RÔLE

Mandat légal de la SADC : Le travail que nous accomplissons nous est dicté par le mandat légal de la SADC. Ce mandat est énoncé à l'article 7 de la Loi sur la SADC et comprend les objectifs suivants :

(a) fournir une assurance contre les risques de perte totale ou partielle de dépôts ;
(b) encourager la stabilité du système financier au Canada ;
(c) poursuivre les fins visées aux alinéas *a*) et *b*) à l'avantage des personnes qui détiennent des dépôts auprès d'institutions membres et de manière à minimiser les possibilités de perte pour elle-même.

Protection des dépôts : Aux termes de la Loi sur la SADC, la protection de base maximale qui s'applique aux dépôts assurables est de 100 000 dollars (somme du capital et des intérêts) par personne, dans chaque institution membre, à quoi s'ajoute une assurance distincte à l'égard des dépôts assurables détenus en propriété conjointe, en fiducie, dans des comptes destinés aux impôts fonciers sur des biens hypothéqués, dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite et dans des fonds enregistrés de revenu de retraite. Nous travaillons avec l'Autorité des marchés financiers (AMF) afin d'assurer les dépôts effectués au Québec dans des institutions membres constituées en vertu d'une loi provinciale, ainsi que les dépôts faits à l'extérieur du Québec dans ces mêmes institutions. En cas de faillite d'une institution membre, nous remboursons les personnes qui détiennent des dépôts assurés et cherchons à recouvrer les montants remboursés à même l'actif de l'institution faillie.

Gestion du risque d'assurance : La gestion du risque d'assurance est une fonction fondamentale et permanente qui exige que nous exercions plusieurs activités :

- Nous évaluons régulièrement les risques que représentent nos institutions membres et surveillons leur rendement et leurs résultats, grâce aux renseignements provenant de l'organisme de réglementation, à l'information financière fournie par les institutions membres, ainsi qu'aux données du marché et à des indicateurs économiques et autres, plus vastes.
- Nous travaillons en étroite collaboration avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et l'AMF, qui mènent l'examen annuel des institutions membres au nom de la SADC. Dans certains cas, nous devons également effectuer un examen spécial pour évaluer les risques qu'une institution en difficulté représente pour la SADC et décider des mesures à prendre.

1

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS DE TAUX DE PRIME
(en points de base des dépôts assurés)

1967	3,3
1986	10,0
1993	12,5
1994	16,7
1999	Régime de primes différentielles
1999-2000 à 2000-2001	Catégorie 1 – 4,2 Catégorie 2 – 8,3 Catégorie 3 – 16,7 Catégorie 4 – 16,7
2001-2002	Catégorie 1 – 4,2 Catégorie 2 – 8,3 Catégorie 3 – 16,7 Catégorie 4 – 33,3
2002-2003 à 2004-2005	Catégorie 1 – 2,1 Catégorie 2 – 4,2 Catégorie 3 – 8,3 Catégorie 4 – 16,7
2005-2006 à 2007-2008	Catégorie 1 – 1,4 Catégorie 2 – 2,8 Catégorie 3 – 5,6 Catégorie 4 – 11,1

Établissement et perception des primes : La SADC finance ses activités à même les primes que lui versent, chaque année, ses institutions membres. Nous classons chaque institution dans l'une des quatre catégories de tarification, selon les critères du barème de primes différentielles. En 2007-2008, le taux de prime de chaque catégorie était compris entre 1,4 point de base des dépôts assurés, pour les institutions classées dans la catégorie 1, et 11,1 pour les institutions classées dans la catégorie 4. Cette année-là, les institutions membres ont payé un total de 68 millions de dollars en primes. Les taux de prime pour 2008-2009 demeureront à leur niveau le plus bas jamais atteint.

NOS INSTITUTIONS MEMBRES

Seules sont membres de la SADC des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de prêt constituées en vertu d'une loi fédérale ou provinciale, et des associations de détail régies par la *Loi sur les associations coopératives de crédit*.

Au 31 décembre 2007, la SADC comptait 79 institutions membres. La dernière faillite d'une institution membre de la SADC remonte à 1996. Au total, 43 institutions membres ont fait faillite depuis 1967.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION DE LA SADC

Le conseil d'administration de la SADC est composé du président, du gouverneur de la Banque du Canada, du sous-ministre des Finances, du commissaire de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), du surintendant des institutions financières, et d'un surintendant adjoint ou d'un autre représentant officiel du BSIF, et de cinq membres issus du secteur privé.

Les dirigeants exercent leurs fonctions en toute indépendance par rapport au conseil d'administration. Sous la direction du président et chef de la direction, ils concrétisent les instructions du conseil d'administration et veillent à la gestion quotidienne de la Société. En outre, ils aident le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SADC

(au 31 décembre 2007)

Bryan P. Davies
Président du conseil d'administration
Société d'assurance-dépôts du Canada

Tracey Bakkeli
Experte-conseil en gestion
Regina

Julie Dickson
Surintendante des institutions financières
(membre d'office)

David A. Dodge
Gouverneur de la Banque du Canada
(membre d'office)

Pierre Duguay
Sous-gouverneur
Banque du Canada
(substitut du gouverneur de la Banque du Canada)

Serge Dupont
Sous-ministre adjoint
Direction de la politique du secteur financier
Ministère des Finances Canada
(substitut du sous-ministre des Finances)

Nancy Lockhart
Chef d'entreprise
Toronto

Ursula Menke
Commissaire
Agence de la consommation en matière financière du Canada
(membre d'office)

Barry Moore
Vérificateur principal
Maniwaki

Grant Morash
Conseiller financier
Halifax

Ted Price
Surintendant adjoint
Secteur de la réglementation
Bureau du surintendant des institutions financières
(membre d'office)

Shelley M. Tratch
Avocate
Vancouver

Rob Wright
Sous-ministre des Finances
(membre d'office)

DIRIGEANTS DE LA SADC

(au 31 décembre 2007)

Guy L. Saint-Pierre
Président et chef de la direction

Michèle Bourque
Vice-présidente
Assurance et Évaluation des risques

M. Claudia Morrow
Vice-présidente, Affaires générales, conseillère générale et secrétaire de la Société

Thomas J. Vice
Vice-président, Finances et Administration, et directeur financier

1

NOTRE CONTEXTE D'EXPLOITATION

La SADC surveille les tendances et l'évolution de l'économie et de ses institutions membres. Elle étudie aussi les enjeux de longue durée ou les enjeux nouveaux sur le plan de la réglementation, les principales questions touchant les consommateurs et son propre milieu. Cet exercice nous permet de nous tenir au fait des enjeux et des risques qui peuvent avoir des répercussions sur les déposants, nos institutions membres et la Société elle-même.

Conjoncture économique

Malgré les récentes difficultés des marchés de capitaux, l'économie et le système financier canadiens demeurent solides, comme en témoignent la bonne santé financière des sociétés et des ménages, la résilience de la demande intérieure et la vigueur du marché de l'emploi. L'activité économique devrait se modérer quelque peu au cours du prochain exercice, sous l'effet notamment du fléchissement de l'économie américaine et du ralentissement de la croissance des exportations.

Si la croissance mondiale demeure généralement vigoureuse, les États-Unis connaissent un ralentissement qui devrait s'accentuer en 2008, entre autres parce que le secteur du logement y connaît des ratés. Les produits structurés, y compris ceux adossés à des créances hypothécaires à risque aux États-Unis, se sont propagés au système financier mondial, ce qui n'a pas manqué d'avoir certaines répercussions sur les institutions financières canadiennes. Les États-Unis enregistrent par ailleurs un niveau record de saisies hypothécaires. De nouvelles révisions majeures des prêts hypothécaires à risque et à taux variable devraient donner d'autres maux de tête à nombre d'emprunteurs hypothécaires américains. Si ces risques qui menacent le marché du logement américain affaiblissent davantage ce secteur et l'économie américaine, les répercussions sur l'économie canadienne seront plus graves.

Les Canadiens sont de plus en plus endettés, ce qui les rendrait plus vulnérables en cas de relâchement du marché de l'emploi ou de hausse des taux d'intérêt (bien qu'on s'attende à ce que ceux-ci demeurent bas). En général, les prix de l'immobilier atteignent des sommets historiques comparativement au revenu annuel brut moyen, ce qui pourrait donner lieu à des problèmes d'accessibilité ou à des corrections du marché.

Le système financier canadien fait face à d'autres risques susceptibles de s'aggraver, tels que la résolution désordonnée des déséquilibres économiques qui persistent à l'échelle mondiale, la volatilité des prix de l'énergie, un dollar canadien toujours fort ou volatile, la progression des crimes financiers, les menaces visant la sécurité de l'information et le danger que représente le terrorisme.

Le secteur financier canadien a été secoué par la récente volatilité du marché et plusieurs institutions financières ont déclaré des bénéfices moindres. Si, dans l'ensemble, le secteur demeure néanmoins solide et bien placé pour supporter toute instabilité future des marchés, les acteurs du marché envisagent toutefois la nécessité de modifier leurs pratiques financières, à la lumière de ces événements.

Environnement des institutions membres

En 2007, plus de 98 pour 100 des dépôts assurés par la SADC étaient confiés à des institutions membres qui se classent dans les deux meilleures catégories de tarification. Dans l'ensemble, les institutions membres de la SADC font preuve de stabilité, mais diverses tensions, dont certaines se sont aggravées durant le deuxième semestre de 2007, pèsent sur elles. À mesure que les institutions prennent de l'expansion, qu'elles deviennent plus complexes et proposent des produits plus innovateurs, on assiste à la naissance de nouveaux risques qui doivent être surveillés et gérés.

La menace la plus grande pour les institutions membres de la SADC réside dans le risque d'une plus grande détérioration du secteur du logement aux États-Unis, dans le fléchissement de l'économie américaine qui en résulterait et dans ses répercussions sur l'économie canadienne. Des perturbations et des corrections sur les marchés financiers pourraient aussi être une source d'incertitude et de risques pour les institutions membres. Les récentes perturbations sur le marché du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) risquent, à des degrés divers, de nuire à la liquidité et à la rentabilité de certaines institutions membres.

Généralement, les institutions membres continuent d'évoluer correctement vers des normes comptables internationales et de s'adapter aux exigences de déclaration relatives au dispositif de Bâle II (voir ci-après) et à la gouvernance. Enfin, la nécessité de toujours gérer avec soin la sécurité en matière de services bancaires en ligne ainsi que la protection des renseignements personnels des déposants demeure un défi pour les institutions membres.

Évolution du cadre réglementaire

L'évolution du cadre de réglementation du secteur financier canadien et international aura des répercussions sur les institutions membres de la SADC.

L'adoption de normes comptables internationales continuera de mettre lourdement à contribution les ressources des institutions financières. De plus, ces dernières ont déployé des efforts considérables pour se conformer aux exigences de déclaration du dispositif de Bâle II. On s'attend à ce que certaines institutions membres voient diminuer leurs exigences en matière de fonds propres, tandis que d'autres, où prédominent les revenus de commission, devront maintenir des capitaux supplémentaires. L'évolution des exigences touchant la protection des renseignements personnels, la sécurité et la lutte contre le blanchiment de l'argent pourrait aussi influer sur les institutions membres.

Les banques islamiques connaissent un essor dans le monde. La SADC participe à un groupe de travail qui étudie les répercussions qu'auraient des activités bancaires régies par les règles de la charia au Canada. Ce groupe de travail réunit également des représentants du ministère des Finances, du BSIF, de la Banque du Canada, de l'ACFC et de l'Agence du revenu du Canada.

Le *projet de loi C-37, Loi modifiant la législation régissant les institutions financières*, introduit lui aussi des changements pour les institutions membres de la SADC. La plupart des dispositions de ce projet de loi sont entrées en vigueur en avril 2007. La loi en question a pour but d'accroître l'efficience de la législation et de la réglementation, d'adapter le cadre de réglementation aux nouvelles réalités et de mieux veiller aux intérêts des consommateurs. La SADC surveillera l'incidence de ces changements sur l'ensemble de ses institutions membres, et tout spécialement les répercussions possibles de la présence au pays de « quasi-banques » (des entités étrangères non soumises à la réglementation bancaire de leur pays d'attache), l'utilisation de la compensation électronique des chèques, ainsi que l'augmentation du ratio prêt-valeur au-delà duquel il est obligatoire de souscrire une assurance hypothécaire. Cette loi prévoit également des modifications de forme à la Loi sur la SADC, dans le but par exemple de préciser le processus d'adhésion automatique des institutions membres fédérales, d'élargir le cadre d'exemption à tous les types d'institutions, de permettre le recours à des estimations pour calculer le total des dépôts assurés et d'adopter des règles plus souples permettant à la SADC d'effectuer le remboursement de dépôts assurés en plusieurs versements.

Environnement des consommateurs

La population canadienne, riche en cultures, langues, comportements et modes de vie, est en constante évolution. Les Canadiens vieillissent et l'accroissement de la population est presque entièrement attribuable à l'immigration. Dès 2011, un premier groupe de baby-boomers atteindra l'âge de 65 ans et les services financiers devront sans doute s'adapter à l'évolution des besoins d'une population vieillissante.

Les marchés financiers transmettent aux consommateurs de nombreux messages complexes et concurrents, ce qui est loin de faciliter la planification et la prise de décisions d'ordre financier. Plus de 40 pour 100 des Canadiens (ce pourcentage atteint 50 pour 100 parmi certains groupes ethnoculturels) reconnaissent d'ailleurs qu'ils ont du mal à s'y retrouver. De plus, des études en matière de consommation nous apprennent que peu de gens sont attentifs aux messages financiers tant qu'ils n'ont pas une décision à prendre. En même temps, les consommateurs continuent d'entendre parler des difficultés du marché des prêts hypothécaires à risque et du PCAA, ce qui ajoute à la confusion et au climat d'inquiétude. En général, la SADC demeure relativement peu connue et les gens ne savent pas toujours clairement reconnaître les produits couverts ou non par l'assurance-dépôts. La SADC doit continuer de tenir compte du niveau d'alphabétisation des consommateurs dans ses messages.

Les problèmes qu'a connus Northern Rock, institution financière du Royaume-Uni dont on a beaucoup entendu parler récemment, démontrent que les déposants s'attendent de nos jours à ce que leur argent soit accessible en tout temps et que, si ce n'est pas le cas, la confiance des consommateurs envers leur institution est facilement ébranlée. Cette expérience rappelle que la SADC doit s'attendre à ce qu'on exige d'elle un règlement rapide en cas de faillite d'une institution membre. Les interventions futures feront forcément appel au savoir-faire du personnel de la SADC ainsi qu'à l'emploi des plus récentes technologies.

Environnement de la Société

Pour bien s'acquitter de son mandat, la SADC doit toujours être en mesure de relever les défis que poserait la défaillance d'une institution membre. La Société ne peut se baser uniquement sur les leçons tirées d'interventions passées auprès d'institutions membres en difficulté, mais doit aussi envisager de nouvelles solutions.

En l'absence de faillites – la dernière remonte à 1996 – la SADC doit, pour maintenir ses outils bien aiguisés, agir sur plusieurs plans, notamment exécuter à la perfection des simulations de faillite, former son personnel et maintenir un financement suffisant pour être en mesure d'intervenir.

Les échanges entre les intervenants du filet de sécurité financier à l'échelle fédérale, provinciale et internationale demeurent importants. À cet égard, les liens étroits qu'entretient la SADC avec le BSIF et les autres intervenants du filet de sécurité financier ont grandement concouru à réagir aux récentes perturbations qui ont secoué le marché du PCAA.

Le rôle important que joue l'infrastructure informatique de la SADC dans le fonctionnement de l'organisation fait ressortir clairement la nécessité d'y attribuer des ressources adéquates.

Il importe que le personnel jouisse d'un bon moral et se sente bien pour que la Société puisse s'acquitter de son mandat. En favorisant un milieu de travail agréable, la SADC est mieux en mesure d'attirer et de fidéliser des employés compétents dans un contexte où son personnel et l'ensemble de la population vieillissent, et où de plus en plus de gens se préparent à la retraite.

Autre défi constant, la Société doit consacrer des efforts et des ressources considérables au respect des lignes directrices et des règlements touchant entre autres les rapports prévus par la loi, les exigences de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la certification des contrôles internes et les obligations de déclaration en toute transparence. La SADC est l'une des rares sociétés d'État qui satisfont pleinement aux 31 mesures liées à la gouvernance préconisées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada dans son rapport de 2005 sur la gouvernance des sociétés d'État.

RISQUES IMPORTANTS ET PRINCIPALES PRÉMISSES DE PLANIFICATION

La SADC surveille en permanence ses risques importants et elle rend compte régulièrement de ses activités de gestion des risques de l'entreprise (GRE). Dans son dernier rapport annuel daté de juin 2007, la Société indiquait que, dans l'ensemble, la menace que représentaient ses risques importants était jugée acceptable. La Société a pris des mesures – ou en planifie pour la période de 2008-2009 à 2012-2013 – pour contenir les risques « préoccupants » et pour veiller à ce que les risques jugés « acceptables » le demeurent. Le tableau ci-dessous résume la situation des principaux risques de la SADC au 31 mars 2007, comme en rend compte son rapport annuel de 2007.

	2006-2007		2005-2006	
Risque d'assurance : Pour la SADC, le risque de perte lié aux activités d'assurance des dépôts, y compris les coûts résultant d'une intervention.	**AMPLEUR**	**TENDANCE**	**AMPLEUR**	**TENDANCE**
Risque lié aux pouvoirs d'assureur-dépôts		—		—
Risque d'évaluation		—		—
Risque d'intervention		▼		▼
Risque d'exploitation : Le risque de perte auquel est exposée la SADC par suite d'une insuffisance ou d'une défaillance des procédures et des systèmes internes, ou d'une erreur humaine ou d'un événement extérieur.	**AMPLEUR**	**TENDANCE**	**AMPLEUR**	**TENDANCE**
Risque d'interruption des activités		▼		▼
Risque d'information		—		—
Risque juridique / de non-conformité		—		▲
Risque de personnes		—		—
Risque de processus		—		—
Risque de sécurité		—		—
Risque lié à la technologie		▲		—
Risque de réputation : Le risque qu'un événement nuise sensiblement à la confiance des parties intéressées envers la SADC, ce qui entraînerait des pertes financières et autres pour la SADC.	**AMPLEUR**	**TENDANCE**	**AMPLEUR**	**TENDANCE**
Risque de réputation		—		▲
Risque financier : Pour la SADC, le risque de perte lié à la gestion d'éléments d'actif et de passif, figurant au bilan ou hors bilan.	**AMPLEUR**	**TENDANCE**	**AMPLEUR**	**TENDANCE**
Risque de liquidité		—		—
Risque de marché		—		—
Risque de crédit		—		—

LÉGENDE			
AMPLEUR DU RISQUE		**TENDANCE DU RISQUE**	
	Acceptable	▼	En baisse
	Préoccupant	—	Stable
	Sérieux	▲	En hausse

La SADC continuera d'accorder une attention particulière au risque d'assurance, de même qu'aux aspects de son risque d'exploitation touchant aux personnes et à la technologie. Le Comité de GRE s'affaire à évaluer en détail les risques auxquels fait face la SADC et il fera le point sur ces risques et sur l'efficacité des pratiques de la Société en matière de gestion des risques dès le début de 2008. L'examen détaillé auquel se livre la SADC actuellement permettra d'inclure dans le rapport annuel 2008 de la SADC une évaluation à jour des risques de la Société.

Principales prémisses de planification

Les stratégies et les plans présentés dans le présent Résumé du plan, de même que les budgets des ressources qui les soutiennent, reposent sur diverses prémisses de planification :

1. **Le mandat légal de la SADC et les éléments définissant l'assurance-dépôts ne subiront aucun changement important durant la période de planification.**

2. **Aucune modification majeure susceptible de se répercuter sur la SADC ne devrait être apportée au cadre de réglementation et de surveillance au Canada.**

3. **Malgré l'accentuation récente des risques qui pèsent sur le système financier canadien, aucune faillite d'institutions membres de la SADC n'est prévue durant la période de planification.** Même si les états financiers *pro forma* du présent Résumé du plan reposent sur l'hypothèse qu'aucune institution membre ne fera faillite, la SADC a effectué des analyses de sensibilité pour évaluer les conséquences possibles de scénarios de faillites d'ampleur diverse. La SADC pourrait s'acquitter d'un remboursement de dépôts assurés atteignant jusqu'à 1,6 milliard de dollars sans avoir à recourir à du financement supplémentaire.

4. **Le nombre d'institutions membres de la SADC ne fluctuera pas beaucoup au cours de la période de planification.**

5. **Les dépôts assurés devraient croître à un rythme annuel d'environ 4 pour 100 durant la période de planification.**

6. **Le revenu en primes s'établira à quelque 70 millions de dollars durant l'exercice 2008-2009 et devrait avoisiner les 381 millions de dollars au cours de la période de planification quinquennale.** Les prévisions de revenu en primes *pro forma* reposent sur les hypothèses suivantes :

   - Les taux de prime demeureront les mêmes qu'en 2007 pendant toute la période de planification.
   - La répartition des institutions membres parmi les catégories de tarification devrait correspondre au classement prévu des institutions membres à l'exercice comptable des primes 2007 et cette répartition ne devrait varier que légèrement au cours des quatre dernières années de la période de planification.

   Le taux de prime annuelle maximal, sur lequel repose le calcul des taux de prime de chaque catégorie, est fixé chaque année par le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre des Finances. La SADC recommande ce taux au ministre lors du dépôt de son plan d'entreprise, le taux étant fixé en fonction de la situation financière de la SADC, de l'évaluation courante de la conjoncture économique et financière, du profil de risque des institutions membres et du niveau réel et projeté du financement *ex ante* par rapport à la fourchette cible.

7. **On prévoit que le niveau cible du financement *ex ante* demeurera entre 40 et 50 points de base des dépôts assurés.** Cela représente une fourchette de 1,9 à 2,4 milliards de dollars d'après le volume des dépôts assurés au 30 avril 2007. La Société continuera de revoir le niveau cible du financement *ex ante* tout au long de la période de planification. Si les taux de prime de l'an dernier sont maintenus durant l'ensemble de la période de planification, le premier niveau de la fourchette cible sera atteint durant l'exercice 2015-2016.

8. **La SADC ne recevra pas de crédits du gouvernement et ne prévoit pas contracter d'emprunt durant la période de planification.**

9. **Le taux de rendement moyen sur l'encaisse et les placements sera d'environ 3,7 pour 100.**

TROIS STRATÉGIES RETENUES POUR LA PÉRIODE DE PLANIFICATION

2

Chaque année, la SADC revoit ses objectifs et stratégies d'entreprise et cerne les projets et activités qui lui permettront de continuer à bien s'acquitter de son mandat. Au cours de la période de planification, les stratégies suivantes guideront les activités de la Société :

- Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention
- Sensibilisation des déposants
- Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces

Les plans et projets à l'appui de chacune des trois stratégies d'entreprise sont tirés des plans d'exploitation détaillés qu'élaborent les divers services de la Société chaque année. Il s'agit, dans bien des cas, de projets d'ampleur et à long terme qui mettent en jeu plusieurs secteurs de la Société. Il existe aussi des plans stratégiques complets en matière de ressources humaines, de systèmes informatiques et de sensibilisation du public, qui servent à appuyer ces stratégies.

Les points saillants des principaux plans et projets sont présentés ci-après. Les indicateurs de rendement se retrouvent dans la Fiche de rendement pour la période de planification (pages 19 à 21), tandis que les budgets des ressources sont présentés à la partie 3 du présent document (page 23).

• RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES ET DE LA CAPACITÉ D'INTERVENTION

La SADC doit demeurer au fait des facteurs qui l'affectent et influent sur ses institutions membres. Elle doit aussi s'assurer d'être en mesure de prévoir l'évolution des dossiers et d'y réagir et de gérer le risque lié à l'assurance-dépôts. La Société consolidera son savoir-faire pour mener à bien ses activités fondamentales d'assurance, de surveillance des risques, d'intervention et de règlement des faillites.

Ces dernières années, la SADC a déployé des efforts considérables pour établir et renforcer les compétences de son personnel, ainsi que ses mécanismes internes et sa plateforme technologique, dans le but de gérer efficacement le risque lié à l'assurance-dépôts et de disposer de processus efficaces permettant de protéger les déposants en cas de faillite d'une institution membre. Nos efforts dans ce domaine continueront de mettre l'accent sur la surveillance des risques que représentent les institutions membres, sur la capacité d'intervention par des remboursements ou autrement, et sur diverses activités d'assurance-dépôts.

La SADC se penchera sur divers enjeux liés à la protection d'assurance-dépôts et à l'établissement des primes annuelles. Entre autres projets importants, nous mènerons à terme l'examen de l'assiette de calcul des primes, dans le but de définir la méthode la plus efficiente, la plus efficace et la plus pratique tant pour la Société que pour nos institutions membres. Compte tenu des produits novateurs qu'offrent les institutions de dépôt aux consommateurs, nous nous pencherons sur l'assurabilité de certains nouveaux produits de dépôt. Nous faisons ainsi régulièrement le point pour nous assurer que la protection que nous offrons aux déposants demeure adéquate.

La SADC entend par ailleurs passer en revue plusieurs de ses règlements administratifs, dont le *Règlement administratif sur les primes différentielles* qui classe les institutions membres selon quatre catégories de tarification. Nous procéderons également à l'examen exhaustif de notre *Règlement administratif concernant les renseignements sur les comptes en copropriété et en fiducie* dans le but d'accroître l'efficacité de l'information devant être communiquée, tout en tenant compte des obligations imposées aux institutions membres à ce chapitre.

Surveillance du risque que représentent les institutions membres

La SADC se tient toujours au fait des grands facteurs économiques et financiers, des nouveaux enjeux et d'autres risques pouvant influer sur ses institutions membres. Nous surveillons également le profil de risque et les résultats financiers de nos institutions membres, prises individuellement et collectivement. Pour s'acquitter de son mandat et, en particulier, pour gérer le risque lié à l'assurance-dépôts, la SADC s'appuie en premier lieu sur les renseignements produits par le BSIF concernant la surveillance des institutions membres et sur les données financières communiquées par les institutions membres. La SADC collaborera avec le BSIF à la mise à jour de l'*Entente d'alliance stratégique* qui les lie, dans le but de faciliter l'échange de renseignements et la coordination des efforts des deux organismes.

En outre, la SADC suivra les changements introduits par les nouvelles normes de fonds propres de Bâle II, de même que l'évolution vers des normes internationales de présentation financière, tout en se tenant au fait des problèmes posés par la comptabilisation à la juste valeur et par d'autres normes.

Intervention et règlement des faillites

La SADC doit être prête à intervenir si une institution membre éprouve des difficultés et à prendre part à des démarches de règlement pertinentes, en étroite collaboration avec ses partenaires du filet de sécurité financier. Elle doit donc disposer en tout temps de plans à jour

de remboursement des dépôts assurés et de plans prévoyant d'autres types de solutions. Quand une institution fait faillite, la SADC doit être prête à protéger les déposants concernés, comme le veut son mandat. Dans le but de renforcer ses compétences fondamentales et sa capacité d'intervention, la SADC prévoit la mise à niveau de ses ressources technologiques et de ses méthodes d'intervention, et compte poursuivre la formation et le perfectionnement de son personnel relativement au remboursement des dépôts assurés et à d'autres solutions envisageables.

La Société compte ainsi actualiser ses plans de communication à l'intention des déposants et des médias dans l'éventualité d'une faillite d'institution membre. Nous étudierons également la possibilité d'utiliser un système de paiement électronique pour rembourser les déposants. Nous continuerons d'effectuer régulièrement des simulations pour définir la manière la plus efficace de combiner nos ressources humaines, nos méthodes et notre technologie.

La SADC dispose de certains pouvoirs d'intervention qui lui permettent d'envisager des méthodes de règlement autres que le remboursement des dépôts assurés. Ces autres solutions jouent un rôle déterminant dans notre capacité de protéger les déposants et d'encourager la stabilité du système financier canadien. Durant la période de planification, nous continuerons de suivre l'évolution de la conjoncture et d'adapter nos autres techniques, outils et méthodes de règlement en fonction des transformations de la technologie, des normes de gouvernance et de la législation.

Projet de renforcement de la capacité de remboursement des dépôts assurés
Durant la période de planification, les activités liées à la capacité d'intervention de la SADC auront pour but de rendre la Société plus à même de rembourser les dépôts d'une institution membre de plus grande taille. Ces activités regrouperont plusieurs projets connexes qui viseront entre autres à améliorer notre système de remboursement pour en accroître l'accessibilité et la facilité d'emploi, tout en assurant la confidentialité des renseignements personnels des déposants.

Ce projet d'envergure permettra d'élaborer une stratégie de remboursement rapide et partiel des dépôts assurés. La SADC met également sur pied une grande base de données qui servira à simuler la faillite d'une institution membre de plus grande taille. L'ampleur de ce projet nous obligera à renforcer la sécurité entourant nos méthodes de remboursement et à actualiser notre centre informatique.

- **SENSIBILISATION DES DÉPOSANTS**

La SADC doit s'efforcer de mieux faire connaître l'assurance-dépôts, ses avantages et ses limites. Notre stratégie ciblée et à long terme prévoit des campagnes de sensibilisation du public mettant à profit nos démarches antérieures.

La SADC s'efforce de mieux faire comprendre aux déposants le régime fédéral d'assurance-dépôts, en leur communiquant des renseignements essentiels sur la SADC et sur les avantages et les limites de l'assurance-dépôts. Elle diffuse par exemple de l'information générale sur l'assurance-dépôts qu'elle fournit, y compris sur les types de produits financiers qui sont assurables et ceux qui ne le sont pas. Ces dernières années, nos activités de sensibilisation du public ont surtout fait appel aux éléments suivants : publicités télévisées, imprimées et dans Internet, participation à des salons à l'intention des consommateurs de produits financiers, et autres démarches auprès du public, des médias et des institutions membres. À ces activités s'ajoutent un service d'information téléphonique sans frais, un site Web et des assemblées publiques annuelles.

Les enjeux liés aux contextes et aux risques dont il est question dans le présent Résumé du plan font ressortir la nécessité de continuer à sensibiliser le public. Les activités prévues mettront à profit les résultats des démarches antérieures. L'exercice 2007-2008 constituera la dernière année de notre plan stratégique triennal de sensibilisation du public. Pendant cet exercice et jusqu'au début de la période de planification visée par le présent document, nous élaborerons une nouvelle stratégie de sensibilisation à long terme qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration de la SADC avant d'être mise en œuvre.

Dans le but de mieux sensibiliser le public, nous continuerons de collaborer avec nos partenaires fédéraux et provinciaux, ainsi qu'avec ceux du secteur privé, notamment l'ACFC, l'AMF, la Fédération des courtiers de dépôts canadiens indépendants (FCDCI), l'Association des entrepreneurs sino-canadiens (AESC) et des associations du milieu financier et de consommateurs comme Option Consommateurs et l'Association canadienne des plus de 50 ans (CARP). La SADC tiendra ses assemblées publiques annuelles dans diverses villes du Canada, en collaborant étroitement avec des groupes financiers et communautaires locaux chaque fois que ce sera possible.

- **MAINTIEN DE PRATIQUES DE GOUVERNANCE ET D'UNE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE EFFICACES**

Pour conserver la confiance du public, la SADC doit faire la preuve qu'elle s'acquitte de son mandat avec efficacité et efficience. À cette fin, la Société doit prendre des mesures pour gérer ses risques importants, assurer une gouvernance exemplaire et collaborer activement avec tous ses partenaires clés, soit les institutions membres, les déposants, son personnel, les membres du Comité de surveillance des institutions financières (CSIF), les organismes de réglementation, les membres du Parlement ainsi que les autres assureurs-dépôts au Canada et partout dans le monde.

La SADC a consacré des efforts considérables à l'établissement de relations efficaces avec ses partenaires, à l'adoption d'excellentes pratiques de gouvernance et à la gestion de sa capacité organisationnelle. Ces activités soutiennent nos deux autres stratégies – le renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention, et la sensibilisation des déposants – et nous continuerons de leur attacher de l'importance au cours de la période de planification.

Mettre l'accent sur les risques de l'entreprise

La SADC poursuivra l'évaluation régulière de ses risques importants ; elle passera en revue ses politiques en matière de risques et les mettra à jour au besoin. Nous tiendrons nos partenaires informés de la gestion de nos risques d'entreprise importants, grâce aux évaluations annuelles que nous réalisons dans le cadre de la GRE, et dont les résultats figurent dans le Rapport annuel de la SADC.

Soutien du personnel

Le personnel joue un rôle fondamental dans la réalisation des objectifs de la Société. Comme par les années passées, nous mesurerons régulièrement la satisfaction des employés au moyen de sondages pour relever les obstacles qui s'opposent à leur productivité et à leur motivation et les supprimer.

2

Le plan et la stratégie en matière de ressources humaines de la SADC ont pour but de réitérer le statut de ressource indispensable des employés de la Société, de garantir l'avenir de la Société en l'assurant d'une main-d'œuvre stable et adaptable et de faire en sorte que la SADC demeure un employeur de première qualité. Notre plan met l'accent sur la poursuite constante de l'excellence, tant pour nos employés que pour la Société elle-même à titre d'employeur. Nous poursuivrons la mise en œuvre de ce plan pour que la SADC soit prête à faire face aux défis de demain.

Améliorations progressives à l'infrastructure et au fonctionnement

Durant la période de planification, nous poursuivrons la mise en place à l'échelle de la Société de notre portail d'information d'entreprise, qui constitue une passerelle unique d'accès à tous les renseignements de la SADC et qui peut être personnalisé pour chaque utilisateur. Dans un même ordre d'idées, la SADC compte achever la transition à une nouvelle application de gestion des dossiers qui englobera tous les formats de données. Ce nouveau système sera pleinement intégré au portail d'information de la Société.

À partir des plans conçus à l'égard de tous les systèmes cruciaux, dans le cadre de notre programme de gestion de la continuité des opérations, nous allons maintenant nous consacrer à l'amélioration d'autres processus clés, à notre

PLAN STRATÉGIQUE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES (SI)

Le plan stratégique des SI vise à atteindre divers indicateurs de rendement clés fondés sur les meilleures pratiques du secteur :

- affectation de 60 pour 100 des ressources des SI au soutien et de 40 pour 100 au développement de nouvelles applications ;
- tenue à jour des systèmes actuels, des logiciels (version la plus récente ou version précédente) et du matériel (cycle de trois ans) ;
- saine gouvernance des SI par l'entremise d'un comité de direction de niveau supérieur ;
- formation continue des employés des SI ;
- maintien de méthodes évoluées de gestion de l'information ;
- la proportion de boîtes de documents imprimés non cataloguées ne devrait pas dépasser 1 pour 100.

La SADC a consacré des efforts considérables à l'établissement de relations efficaces avec ses partenaires, à l'adoption d'excellentes pratiques de gouvernance et à la gestion de sa capacité organisationnelle. Ces activités soutiennent nos deux autres stratégies – le renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention, et la sensibilisation des déposants – et nous continuerons de leur attacher de l'importance au cours de la période de planification.

Mettre l'accent sur les risques de l'entreprise
La SADC poursuivra l'évaluation régulière de ses risques importants, elle passera en revue ses politiques en matière de risques et les mettra à jour au besoin. Nous tiendrons nos partenaires informés de la gestion de nos risques d'entreprise importants, grâce aux évaluations annuelles que nous réalisons dans le cadre de la GRE, et dont les résultats figurent dans le Rapport annuel de la SADC.

Soutien du personnel
Le personnel joue un rôle fondamental dans la réalisation des objectifs de la Société. Comme par les années passées, nous mesurerons régulièrement la satisfaction des employés au moyen de sondages pour relever les obstacles qui s'opposent à leur productivité et à leur motivation et les supprimer.

2

Le plan et la stratégie en matière de ressources humaines de la SADC ont pour but de réitérer le statut de ressource indispensable des employés de la Société, de garantir l'avenir de la Société en l'assurant d'une main-d'œuvre stable et adaptable et de faire en sorte que la SADC demeure un employeur de première qualité. Notre plan met l'accent sur la poursuite constante de l'excellence, tant pour nos employés que pour la Société elle-même à titre d'employeur. Nous poursuivrons la mise en œuvre de ce plan pour que la SADC soit prête à faire face aux défis de demain.

Améliorations progressives à l'infrastructure et au fonctionnement
Durant la période de planification, nous poursuivrons la mise en place à l'échelle de la Société de notre portail d'information d'entreprise, qui constitue une passerelle unique d'accès à tous les renseignements de la SADC et qui peut être personnalisé pour chaque utilisateur. Dans un même ordre d'idées, la SADC compte achever la transition à une nouvelle application de gestion des dossiers qui englobera tous les formats de données. Ce nouveau système sera pleinement intégré au portail d'information de la Société.

À partir des plans conçus à l'égard de tous les systèmes cruciaux dans le cadre de notre programme de gestion de la continuité des opérations, nous allons maintenant nous consacrer à l'amélioration d'autres processus clés, à notre

PLAN STRATÉGIQUE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES (SI)

Le plan stratégique des SI vise à atteindre divers indicateurs de rendement clés fondés sur les meilleures pratiques du secteur :

- affectation de 60 pour 100 des ressources des SI au soutien et de 40 pour 100 au développement de nouvelles applications ;
- tenue à jour des systèmes actuels, des logiciels (version la plus récente ou version précédente) et du matériel (cycle de trois ans) ;
- saine gouvernance des SI par l'entremise d'un comité de direction de niveau supérieur ;
- formation continue des employés des SI ;
- maintien de méthodes évoluées de gestion de l'information ;
- la proportion de boîtes de documents imprimés non cataloguées ne devrait pas dépasser 1 pour 100.

site commun réservé à la reprise des activités. Nous continuerons de mettre à l'essai nos plans de continuité des opérations au moyen de simulations et d'autres exercices, et nous tiendrons à jour nos plans de préparation à une pandémie.

Planification des installations

Les baux des bureaux de la Société à Ottawa et à Toronto arriveront à échéance durant la période de planification et nous sommes en train de recenser les solutions possibles. Le renouvellement des baux existants ou la signature de nouveaux baux devrait avoir lieu au début de la période de planification. Une fois que notre bureau d'Ottawa aura signé un nouveau bail de longue durée, nous entreprendrons la mise à niveau de notre centre informatique.

Respect des lois et d'autres exigences

La SADC poursuivra ses efforts en vue de se doter d'un processus formel de surveillance de sa conformité. Elle vise par là à disposer d'un processus complet de documentation et de déclaration du respect, par la Société, des lois et autres exigences auxquelles elle doit se conformer ou qu'elle choisit de respecter.

Au cours des cinq prochaines années, afin de suivre les meilleures pratiques en matière de gouvernance et les directives du SCT à cet égard, nous ferons de notre programme de certification des mesures de contrôle internes un programme permanent, le but étant de rendre compte chaque année des résultats du programme dans notre Rapport annuel.

Au début de la période de planification, le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) entreprendra un autre examen spécial de la SADC. La Société rendra compte des résultats de cet examen et mettra au point des plans d'action pertinents pour chacune des occasions d'améliorations relevées par le BVG.

En prévision de l'examen de la *Loi sur les banques* en 2012, la SADC examinera des aspects clés de la Loi sur la SADC, comme le montant de l'assurance-dépôts.

Relations avec nos partenaires

Outre nos activités de sensibilisation du public (voir en page 15), nous continuerons de communiquer annuellement les plans et les résultats de la Société aux membres du Parlement et à toutes les parties intéressées, dans des publications comme notre Rapport annuel et le Résumé du plan d'entreprise, et sur notre site Web.

La SADC cultivera ses relations avec des assureurs-dépôts nationaux et internationaux. Nous demeurerons un membre actif de l'Association internationale des assureurs-dépôts (AIAD). Le président et chef de la direction de la SADC siège au conseil exécutif de l'AIAD pour un mandat de trois ans qui a débuté à l'exercice 2007-2008, et la SADC dirigera le nouveau groupe d'orientation de l'AIAD. Nous prendrons part à divers congrès, séminaires et autres activités similaires portant sur l'assurance-dépôts et sur des sujets connexes. Nous continuerons par ailleurs de prêter main-forte à des organismes provinciaux d'assurance-dépôts et à des pays qui cherchent à se doter d'un régime d'assurance-dépôts.

FICHE DE RENDEMENT DE LA SADC – 2008-2009 À 2012-2013

La Fiche de rendement présente les principales stratégies prévues ainsi que les indicateurs de rendement clés à l'égard de chacune des trois stratégies d'entreprise. La SADC évaluera ses résultats en fonction de ces indicateurs et en rendra compte dans son rapport annuel. Les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces stratégies sont recensées à la partie 3 du présent document (page 23).

STRATÉGIE D'ENTREPRISE : RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES ET DE LA CAPACITÉ D'INTERVENTION

STRATÉGIES PRÉVUES POUR LA PÉRIODE 2008-2009 À 2012-2013	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Régime d'assurance et compétences	
Déclaration des dépôts assurés : Consultation auprès des institutions membres au sujet de l'assiette de calcul des primes	La Déclaration des dépôts assurés et les règlements administratifs doivent être à jour et pertinents et tenir compte des suggestions des institutions membres.
Règlement administratif concernant les renseignements sur les comptes en copropriété et en fiducie : examen exhaustif	
Règlement administratif sur les renseignements relatifs à l'assurance-dépôts : mise à jour du processus interne de confirmation de l'assurabilité des dépôts	
Modifications du régime de primes différentielles de la SADC, en réponse à Bâle II	Les consultations auprès des institutions membres devront être terminées et les modifications pertinentes apportées au régime de primes différentielles à temps pour l'exercice comptable des primes 2010.
Surveillance du risque que représentent les institutions membres	
Formation de tous les gestionnaires des risques de la SADC relativement aux changements concernant Bâle II déclarés par les institutions membres, aux normes internationales de présentation de l'information financière, à la comptabilisation à la juste valeur et à d'autres changements	La formation relative à Bâle II devrait être terminée au plus tard en mars 2009, tandis que les autres programmes de formation s'échelonneront sur toute la période de planification.
Capacité de remboursement	
Mise en œuvre du projet de renforcement de la capacité de remboursement des dépôts assurés. Simulations annuelles complètes et simulations partielles servant à mesurer la capacité existante et la progression du projet de renforcement	Atteinte des cibles annuelles jusqu'à l'achèvement du projet (au plus tard en mars 2012) au terme duquel la SADC sera en mesure de procéder à un remboursement d'envergure, sans jamais compromettre sa capacité d'intervention
Capacité d'apporter des solutions autres qu'un remboursement	
Examen et mise à jour du modèle d'évaluation	Examen et mise à jour du modèle d'évaluation, selon les besoins, au cours de la période de planification
Maintien de méthodes de règlement optimales et à jour pour chaque groupe affinitaire d'institutions membres – « boîte à outils » regroupant des solutions autres que le remboursement des dépôts assurés ainsi qu'une documentation pertinente. Formation de tous les gestionnaires des risques relativement aux méthodes d'examen spécial et au modèle d'évaluation	Tous les gestionnaires des risques doivent maîtriser l'utilisation de stratégies de règlement autres que de remboursement, les méthodes d'examen spécial et le modèle d'évaluation, grâce à un programme de formation continue sur mesure.

FICHE DE RENDEMENT DE LA SADC – 2008-2009 À 2012-2013

La Fiche de rendement présente les principales stratégies prévues ainsi que les indicateurs de rendement clés à l'égard de chacune des trois stratégies d'entreprise. La SADC évaluera ses résultats en fonction de ces indicateurs et en rendra compte dans son rapport annuel. Les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces stratégies sont recensées à la partie 3 du présent document (page 23).

STRATÉGIE D'ENTREPRISE : RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES ET DE LA CAPACITÉ D'INTERVENTION

STRATÉGIES PRÉVUES POUR LA PÉRIODE 2008-2009 À 2012-2013	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Régime d'assurance et compétences	
Déclaration des dépôts assurés : Consultation auprès des institutions membres au sujet de l'assiette de calcul des primes *Règlement administratif concernant les renseignements sur les comptes en copropriété et en fiducie* : examen exhaustif *Règlement administratif sur les renseignements relatifs à l'assurance-dépôts* : mise à jour du processus interne de confirmation de l'assurabilité des dépôts	La Déclaration des dépôts assurés et les règlements administratifs doivent être à jour et pertinents et tenir compte des suggestions des institutions membres.
Modifications du régime de primes différentielles de la SADC, en réponse à Bâle II	Les consultations auprès des institutions membres devront être terminées et les modifications pertinentes apportées au régime de primes différentielles à temps pour l'exercice comptable des primes 2010.
Surveillance du risque que représentent les institutions membres	
Formation de tous les gestionnaires des risques de la SADC relativement aux changements concernant Bâle II déclarés par les institutions membres, aux normes internationales de présentation de l'information financière, à la comptabilisation à la juste valeur et à d'autres changements	La formation relative à Bâle II devrait être terminée au plus tard en mars 2009, tandis que les autres programmes de formation s'échelonneront sur toute la période de planification.
Capacité de remboursement	
Mise en œuvre du projet de renforcement de la capacité de remboursement des dépôts assurés. Simulations annuelles complètes et simulations partielles servant à mesurer la capacité existante et la progression du projet de renforcement	Atteinte des cibles annuelles jusqu'à l'achèvement du projet (au plus tard en mars 2012) au terme duquel la SADC sera en mesure de procéder à un remboursement d'envergure, sans jamais compromettre sa capacité d'intervention
Capacité d'apporter des solutions autres qu'un remboursement	
Examen et mise à jour du modèle d'évaluation	Examen et mise à jour du modèle d'évaluation, selon les besoins, au cours de la période de planification
Maintien de méthodes de règlement optimales et à jour pour chaque groupe affinitaire d'institutions membres – « boîte à outils » regroupant des solutions autres que le remboursement des dépôts assurés ainsi qu'une documentation pertinente. Formation de tous les gestionnaires des risques relativement aux méthodes d'examen spécial et au modèle d'évaluation	Tous les gestionnaires des risques doivent maîtriser l'utilisation de stratégies de règlement autres que de remboursement, les méthodes d'examen spécial et le modèle d'évaluation, grâce à un programme de formation continue sur mesure.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE : SENSIBILISATION DES DÉPOSANTS

STRATÉGIES PRÉVUES POUR LA PÉRIODE 2008-2009 À 2012-2013	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Élaborer la prochaine stratégie et le nouveau plan de sensibilisation à long terme du public et les faire approuver par le conseil d'administration avant de les mettre en œuvre	Sous réserve de l'approbation du conseil, niveau de sensibilisation du grand public à la SADC et au plafond d'assurance-dépôts de 100 000 $: 50 pour 100 et 25 pour 100 respectivement
Réaliser des activités de sensibilisation des déposants en optimisant la collaboration avec nos partenaires	Diversification des activités de sensibilisation du public en collaboration avec des partenaires tels l'AMF, CARP, l'AESC et la FCDCI
Évaluer l'efficacité des outils de communication et s'assurer qu'ils s'inspirent des meilleures pratiques et qu'ils contribuent à mesurer les retombées de la stratégie et du plan de sensibilisation du public	Gestion, mise à l'épreuve et adaptation, selon les besoins, des outils de communication durant la période de planification

STRATÉGIE D'ENTREPRISE : MAINTIEN DE PRATIQUES DE GOUVERNANCE ET D'UNE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE EFFICACES

STRATÉGIES PRÉVUES POUR LA PÉRIODE 2008-2009 À 2012-2013	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Gouvernance	
Continuer d'évaluer annuellement les risques d'entreprise importants, passer en revue et mettre à jour au besoin les politiques du conseil et de la direction en matière de risques, rendre compte régulièrement aux principaux intéressés de la gestion des risques d'entreprise importants (dans la partie « Rapports de gestion » du Rapport annuel)	Les risques importants font l'objet d'une évaluation annuelle ou plus fréquente. Les activités de gestion des risques sont mises en œuvre en temps opportun de sorte que les risques demeurent dans des limites acceptables. Attestation annuelle de la GRE dans le Rapport annuel
Négocier de nouveaux baux pour nos bureaux d'Ottawa et de Toronto (les baux existants arriveront à échéance en 2010 et en 2011 respectivement)	Signature de nouveaux baux de longue durée pour nos bureaux d'Ottawa et de Toronto, d'ici à 2010 et à 2011 respectivement. Choix de locaux adaptés aux besoins opérationnels et en ressources humaines de la SADC
Mettre à niveau le centre informatique du bureau d'Ottawa (une fois réglée la question des baux de la Société)	Mise à niveau du centre informatique du bureau d'Ottawa qui réglera tous les problèmes d'espace, d'alimentation en énergie et de climatisation d'ici à la fin de 2009. Le centre informatique devra être en mesure de répondre aux besoins à long terme de la SADC.
Poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique des Systèmes informatiques (SI)	Mise en œuvre des stratégies de soutien comprises dans le plan stratégique des SI, selon les échéances prévues
Poursuivre la mise en œuvre du plan et de la stratégie en matière de ressources humaines (RH)	Mise en œuvre des stratégies de soutien comprises dans le plan et la stratégie des RH, tout au long de la période de planification
Mesurer la satisfaction des employés pour relever les obstacles qui s'opposent à leur productivité et à leur motivation et les supprimer	Durant la période de planification, la Société aura mené un sondage sur la satisfaction du personnel ; elle en aura analysé les résultats et y aura donné suite.
Activités de gestion de la continuité des opérations – régler les questions issues de l'Analyse des répercussions sur les opérations (ARO) de l'exercice 2007-2008 ; mettre au point un plan de préparation à une pandémie (PPP) et le tenir à jour	Toutes les questions issues de l'ARO devront être réglées durant la période de planification. Ébauche complète du PPP avant le 31 mars 2009

STRATÉGIE D'ENTREPRISE : MAINTIEN DE PRATIQUES DE GOUVERNANCE ET D'UNE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE EFFICACES

STRATÉGIES PRÉVUES POUR LA PÉRIODE 2008-2009 À 2012-2013	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Exigences de la réglementation, des lois et autres	
Mise en œuvre complète du projet de certification des contrôles internes en réponse aux mesures de gouvernance établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) à l'intention des sociétés d'État	Le régime annuel de certification des contrôles internes est en place, conformément aux lignes directrices du SCT. Les attestations annuelles ne signalent aucune lacune importante.
Projets visant nos partenaires	
Communication annuelle des plans et des résultats de la SADC aux membres du Parlement et à toutes les parties intéressées, dans diverses publications comme le Rapport annuel et le Résumé du plan d'entreprise	Dépôt aux deux chambres du Parlement et diffusion sur le site Web de la SADC, chaque année, du Rapport annuel de la Société et du Résumé du plan d'entreprise

2

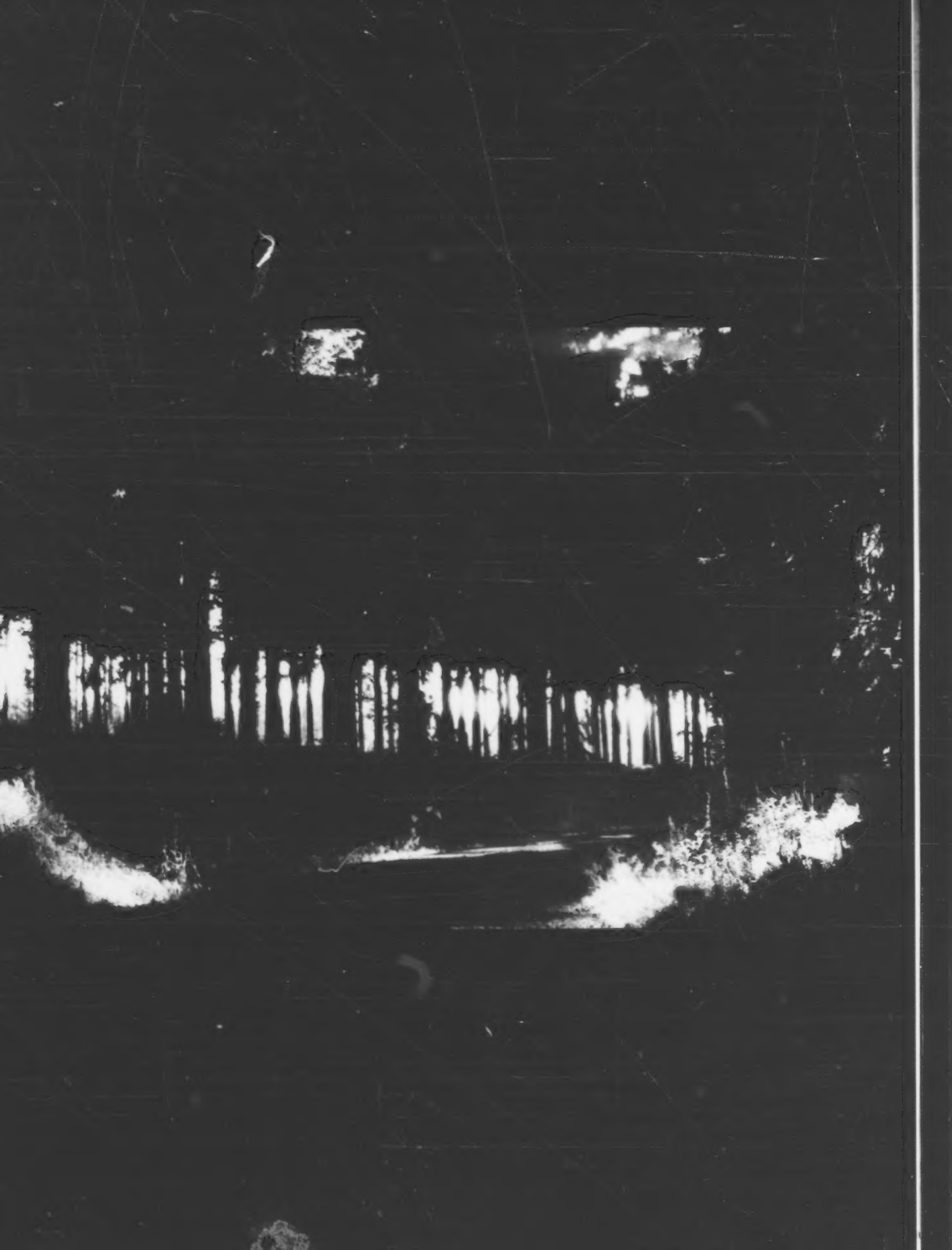

PLAN FINANCIER ET PLAN DES RESSOURCES

Le plan financier quinquennal de la SADC de 2008-2009 à 2012-2013 repose sur les prémisses de planification présentées à la partie précédente et précise les ressources qui seront nécessaires à la réalisation des stratégies et des activités y afférentes prévues pour la période (voir la partie 2 du présent Résumé du plan).

La situation financière de la SADC devrait demeurer stable tout au long de la période de planification. La Société gérera ses activités et ses coûts avec efficience, revoyant régulièrement ses activités et ses stratégies de soutien à la lumière de l'évolution constante de la conjoncture globale. Elle révisera ses plans d'exploitation au besoin pour axer ses ressources sur les stratégies de soutien les plus importantes.

Les budgets d'exploitation de la SADC ne prévoient pas d'imprévus majeurs. Le coût des activités non prévues est, dans la mesure du possible, absorbé par le budget d'exploitation courant. Par conséquent, si la SADC doit intervenir dans les activités d'une institution membre ou entreprendre de nouveaux projets au cours de la période de planification, et que les coûts de ces derniers ne peuvent être absorbés en revoyant les priorités des budgets en place, elle devra demander au conseil d'administration d'approuver des ressources ou budgets supplémentaires.

Le bilan consolidé, l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis ainsi que l'état consolidé des flux de trésorerie, *pro forma*, de la Société sont présentés aux tableaux 1, 2 et 3 respectivement.

GRANDES LIGNES DU PLAN FINANCIER QUINQUENNAL DE LA SADC

Au cours de la période de planification quinquennale (2008-2009 à 2012-2013) :

- Le **revenu en primes** devrait atteindre 381 millions de dollars (voir le tableau 2) en supposant que les quatre catégories de tarification conservent le même taux de prime qu'en 2007-2008. Les **intérêts sur placements** devraient s'élever à 353 millions de dollars et le **budget d'exploitation net** est prévu à 127 millions de dollars pour la période.

- Les provisions pour pertes sont évaluées annuellement et font l'objet de rajustements s'il y a lieu. Aux fins du présent plan, il est prévu que la **provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts** se maintiendra à 600 millions de dollars (voir le tableau 1).

- L'**encaisse et les placements** devraient être de 1,758 milliard de dollars au 31 mars 2009 et atteindre 2,195 milliards de dollars d'ici au 31 mars 2013, soit à la fin de la période de planification (voir le tableau 3).

- **Les bénéfices non répartis**, qui devraient se chiffrer à 1,156 milliard de dollars au 31 mars 2009, devraient atteindre 1,591 milliard de doliars d'ici la fin de la période de planification, le 31 mars 2013 (voir le tableau 2).

La SADC est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices et doit payer de l'impôt sur ses revenus imposables*. La charge fiscale de la SADC pour l'ensemble de la période de planification devrait totaliser 75 millions de dollars.

Tableau 1 : Bilan consolidé *pro forma*
au 31 mars
(en millions de dollars)

	2007 Réel	2008 Plan	2008	Prévisions 2009	2010	2011	2012	2013
Actif								
Encaisse et placements	1 556	1 666	**1 665**	1 758	1 858	1 965	2 077	2 195
Débiteurs	–	1	**–**	–	–	–	–	–
	1 556	1 667	**1 665**	1 758	1 858	1 965	2 077	2 195
Immobilisations	2	2	**2**	2	2	2	2	2
Réclamations nettes à recouvrer	1	–	**–**	–	–	–	–	–
	3	2	**2**	2	2	2	2	2
Actif d'impôts futurs	2	1	**1**	1	1	1	–	–
	1 561	1 670	**1 668**	1 761	1 861	1 968	2 079	2 197
Passif								
Créditeurs	3	5	**5**	4	4	4	4	4
Impôt sur le bénéfice à payer	8	12	**4**	1	1	2	2	2
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	600	600	**600**	600	600	600	600	600
	611	617	**609**	605	605	606	606	606
Bénéfices non répartis	950	1 053	**1 059**	1 156	1 256	1 362	1 473	1 591
	1 561	1 670	**1 668**	1 761	1 861	1 968	2 079	2 197

* Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le revenu en primes de la SADC n'est pas imposable. En fait, ce sont les intérêts sur encaisse et placements qui constituent la source de revenu imposable de la SADC. Les dépenses déductibles sont soustraites de ce montant pour obtenir le revenu net aux fins du calcul de l'impôt.

Tableau 2 : Etat consolidé *pro forma* des résultats et des bénéfices non répartis pour les exercices se terminant le 31 mars
(en millions de dollars)

	2007 Réel	2008 Plan	2008	Prévisions 2009	2010	2011	2012	2013
Revenus								
Primes	75	67	**68**	70	73	76	79	83
Intérêts sur encaisse et placements	56	63	**65**	65	66	70	74	78
Autres	1	–	**–**	–	–	–	–	–
	132	130	**133**	135	139	146	153	161
Dépenses								
Frais d'exploitation								
Traitements et autres frais de personnel	11	12	**12**	12	13	13	14	14
Honoraires professionnels	2	3	**4**	4	3	3	3	3
Locaux	3	2	**2**	3	3	3	3	3
Sensibilisation du public	3	3	**3**	3	3	3	3	3
Frais généraux	3	3	**3**	3	3	3	3	3
Traitement des données	1	1	**1**	1	1	1	1	1
Total des frais d'exploitation	23	24	**25**	26	26	26	27	27
Moins recouvrement des coûts (ACFC, BSIF)[a]	(1)	(1)	**(1)**	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Frais d'exploitation nets[b]	22	23	**24**	25	25	25	26	26
Redressement de la provision pour pertes sur réclamations à recouvrer	(1)	–	**–**	–	–	–	–	–
Recouvrement de sommes radiées	(6)	(13)	**(14)**	–	–	–	–	–
	15	10	**10**	25	25	25	26	26
Bénéfice net avant charge d'impôts	117	120	**123**	110	114	121	127	135
Charge d'impôts	11	13	**14**	13	14	15	16	17
Bénéfice net	106	107	**109**	97	100	106	111	118
Bénéfices non répartis, au début de l'exercice	844	946	**950**	1 059	1 156	1 256	1 362	1 473
Bénéfices non répartis, à la fin de l'exercice	950	1 053	**1 059**	1 156	1 256	1 362	1 473	1 591

[a] La SADC fournit des services de centre d'appels à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) et au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), selon le principe du recouvrement des coûts. Ces coûts sont inclus dans les catégories de frais d'exploitation pertinentes.

[b] Les dépenses estimatives pour les exercices 2009-2010 à 2012-2013 pourront être modifiées au moment d'élaborer les plans particuliers à chacun de ces exercices.

3

Tableau 3 : État consolidé *pro forma* des flux de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 mars (en millions de dollars)

	2007 Réel	2008 Plan	2008	Prévisions 2009	2010	2011	2012	2013
Activités d'exploitation								
Primes perçues	75	67	68	70	73	76	79	83
Réclamations recouvrées	5	–	1	–	–	–	–	–
Intérêts perçus	56	63	65	65	66	70	74	78
Recouvrement de sommes radiées	6	13	14	–	–	–	–	–
Autres sommes reçues	1	–	2	–	–	–	–	–
Versement d'impôt sur le revenu	(8)	(10)	(17)	(16)	(14)	(14)	(15)	(17)
Paiements à des fournisseurs et à des employés	(28)	(22)	(23)	(25)	(24)	(24)	(25)	(25)
Acquisition d'immobilisations	–	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	107	110	109	93	100	107	112	118
Encaisse et placements								
Augmentation au cours de l'exercice	107	110	109	93	100	107	112	118
Solde au début de l'exercice	1 449	1 556	1 556	1 665	1 758	1 858	1 965	2 077
Solde à la fin de l'exercice	1 556	1 666	1 665	1 758	1 858	1 965	2 077	2 195

Le graphique 4 illustre l'évolution des frais d'exploitation réels et prévus au budget, de 2000-2001 à 2008-2009.

Graphique 4 : Historique des frais d'exploitation nets réels et prévus au budget

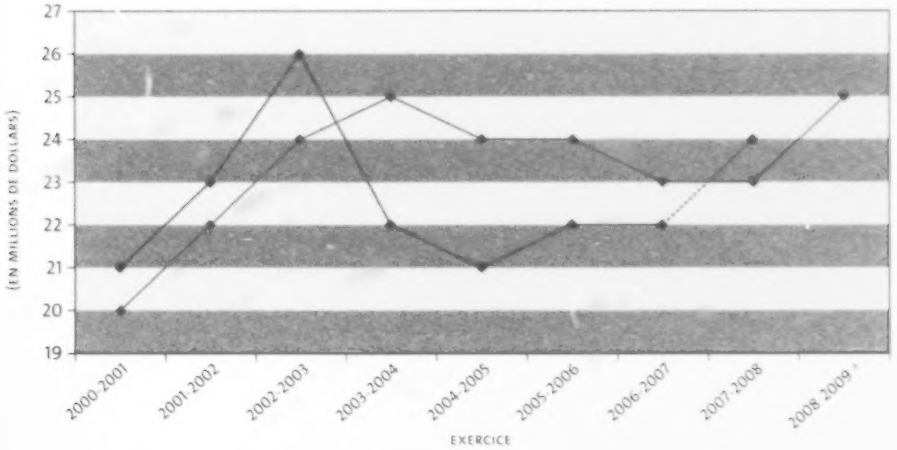

[a] Budget 2008-2009

Frais réels — Frais prévus pour 2007-2008 - - Frais prévus au plan

FINANCEMENT *EX ANTE*

La SADC reconnait que le bon fonctionnement d'un regime d'assurance-depôts sain requiert des ressources financières adéquates. Il ne doit pas y avoir le moindre doute quant à la suffisance des ressources dont dispose la Société pour se protéger des risques auxquels elle s'expose.

Durant l'exercice 2003-2004, le conseil d'administration a résolu que, par mesure de prudence, la SADC devait disposer de provisions constituées d'avance (financement *ex ante*) en cas d'éventuelles pertes liées à l'assurance-dépôts. Le conseil d'administration a déterminé que la fourchette du financement *ex ante* de la Société s'établirait entre 40 et 50 points de base des depôts assurés, et que cette fourchette devrait suffire pour que la SADC s'acquitte efficacement de son mandat en cas de faillite d'une institution membre. En outre, il a été déterminé que la somme des bénéfices non répartis et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts, tels qu'ils figurent dans les états financiers de la SADC, servirait à représenter le montant du financement *ex ante*.

La fourchette cible du financement *ex ante* se traduit actuellement par un montant d'environ 1,9 à 2,4 milliards si l'on se fonde sur le volume des depôts assurés au 30 avril 2007. Au 31 decembre 2007, le financement *ex ante* atteignait 1,6 milliard de dollars, soit 34 points de base des dépôts assurés.

En présumant que les taux de prime demeureront les mêmes qu'à l'exercice précédent, le niveau inferieur de la fourchette cible devrait être atteint à l'exercice 2015-2016 (voir le graphique 5). Ces estimations reflètent un délai de trois ans par rapport aux estimations de notre dernier plan d'entreprise. La progression vers la fourchette cible est plus lente que prévu en raison de la croissance annuelle des depôts assurés qui dépasse nos prévisions (4 pour 100 au lieu de 3) et de la baisse du rendement du portefeuille de placement de la Société.

Graphique 5 : Progression du financement *ex ante*

Délai prévu pour atteindre la cible (les taux de prime restent les mêmes)

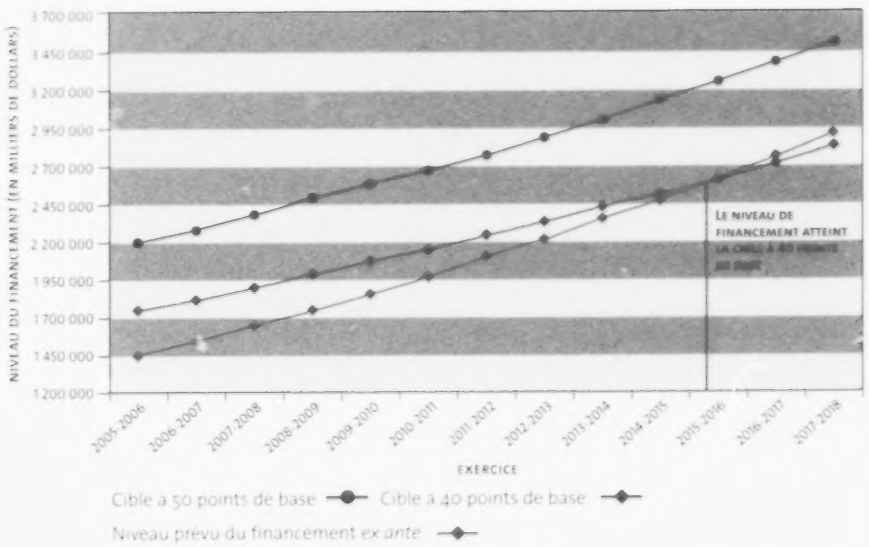

Tableau 3 :

	2007 Réel	2008 Plan	2008	Prévisions 2009	2010	2011	2012	2013
Activités d'exploitation								
			68					
			1					
			65					
			14					
			2					
			(17)					
			(23)					
			(1)					
			109					
Encaisse et placements								
			109					
			1 556					
Solde à la fin de l'exercice			1 665					

Graphique 4 :

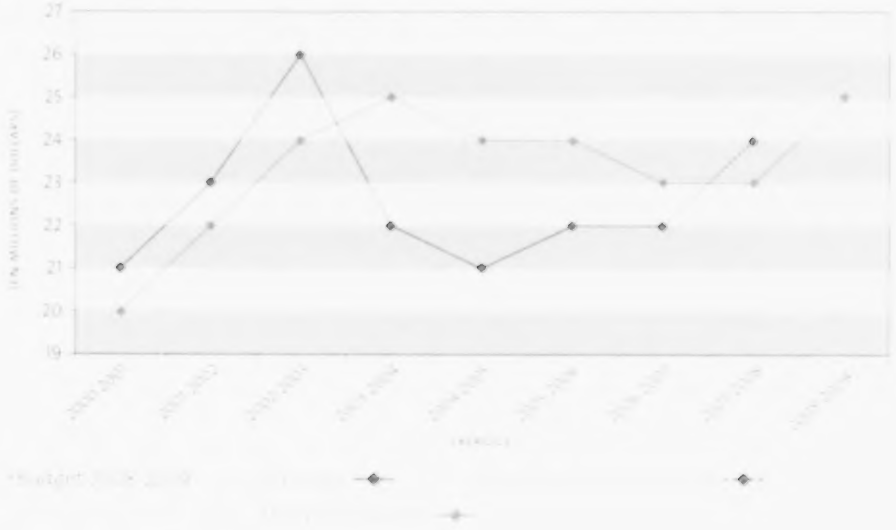

FINANCEMENT *EX ANTE*

3

Graphique 5 :

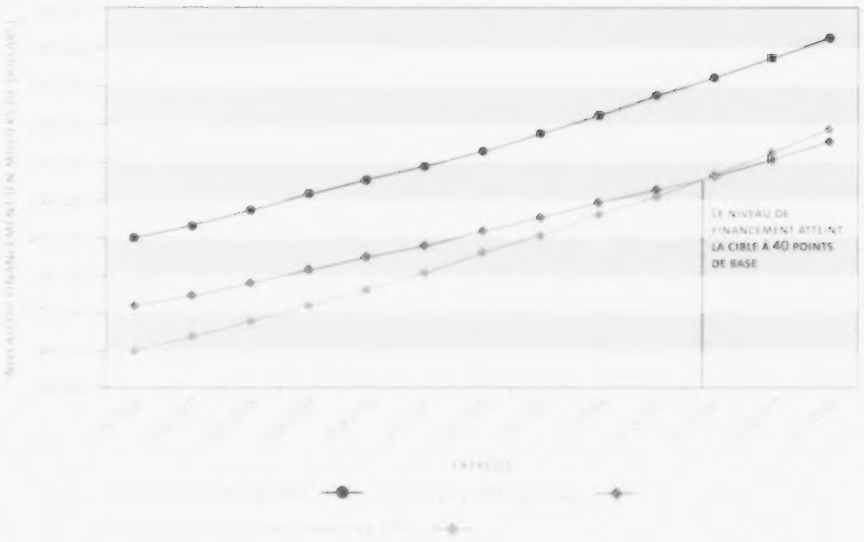

BUDGET D'EXPLOITATION – 2008-2009

Le tableau 6 donne les points saillants du budget d'exploitation de la SADC.

Tableau 6 : Budget d'exploitation
(en millions de dollars)

	2007 Réel	2008 Plan	2008 Prévisions	2009 Budget
Revenus				
Primes	74,8	67,5	67,8	**70,5**
Intérêts créditeurs	56,4	62,7	65,1	**64,9**
	131,2	130,2	132,9	**135,4**
Frais d'exploitation				
Traitements et autres frais de personnel	11,2	11,5	11,4	**12,4**
Frais d'inspection, juridiques et autres	2,1	2,7	3,4	**3,9**
Locaux	2,5	2,4	2,4	**2,5**
Sensibilisation du public	2,7	2,7	2,7	**2,7**
Frais généraux	2,9	3,4	3,2	**3,4**
Traitement des données	1,0	1,4	1,3	**1,3**
Total des frais d'exploitation	22,4	24,1	24,4	**26,2**
Moins recouvrement des coûts (ACFC, BSIF)[a]	(0,9)	(0,7)	(0,6)	**(0,9)**
Frais d'exploitation nets	21,5	23,4	23,8	**25,3**
Recouvrement de sommes radiées	(6,0)	(13,0)	(13,8)	**–**
	15,5	10,4	10,0	**25,3**
Redressement des provisions	(0,7)	–	–	**–**
	14,8	10,4	10,0	**25,3**
Bénéfice net avant charge d'impôts	116,4	119,8	122,9	**110,1**
Charge d'impôts	11,3	12,7	13,6	**13,3**
Bénéfice net	105,1	107,1	109,3	**96,8**

[a] La SADC fournit des services de centre d'appels à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) et au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), selon le principe du recouvrement des coûts. En outre, l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec contribue normalement à la campagne de sensibilisation du public de la SADC. Ces coûts sont inclus dans les catégories de frais d'exploitation pertinentes.

BUDGET DES INVESTISSEMENTS – 2008-2009

Le budget des investissements pour 2008-2009 est de 750 000 dollars, comme l'indique le tableau 7.

Tableau 7 : Analyse des budgets des investissements pour les exercices se terminant le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2007 Chiffres réels	2008 Plan	2008 Prévisions	2009 Plan
Mobilier et équipement	98	100	53	**100**
Matériel informatique	397	600	374	**650**
Total	495	700	427	**750**

Le budget des investissements sert principalement à tenir à jour le matériel informatique selon le cycle dicté par le plan stratégique des SI – cycle conforme aux pratiques courantes du secteur.

QUESTIONS D'ORDRE COMPTABLE

Les états financiers de la SADC ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Ils ne prennent pas en compte les éléments d'actif et de passif ni les résultats d'exploitation des institutions membres faillies auprès desquelles la SADC est intervenue.

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a adopté deux normes comptables qui sont entrées en vigueur à la SADC lors de l'exercice 2007-2008. Comme il est indiqué précédemment, la SADC présume que la valeur du marché de ses titres négociables correspond à la valeur comptable de ces derniers et, en conséquence, le poste « Autres éléments du résultat étendu » ne se reflète pas dans les prévisions du présent plan.

Les deux nouvelles normes sont les suivantes :

- ***Manuel de l'ICCA*, chapitre 3855 : Instruments financiers, comptabilisation et évaluation** – Cette norme définit les critères de comptabilisation, de décomptabilisation, d'évaluation et de classification des instruments financiers. La SADC doit classer ses actifs financiers dans l'une ou l'autre des trois catégories suivantes : « détenus à des fins de transaction », « disponibles à la vente », « prêts et créances ». Le traitement comptable de ces instruments dépend de leur classification. La SADC a choisi d'inscrire ses titres négociables dans la catégorie « disponibles à la vente » et sera donc tenue, pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, de comptabiliser ces titres à la valeur du marché.

- ***Manuel de l'ICCA*, chapitre 1530 : Résultat étendu** – Ce chapitre fait état de l'exigence de présenter certains gains et certaines pertes, qui feraient normalement partie du bénéfice net, dans un état financier distinct jusqu'à ce qu'ils puissent être constatés dans le bénéfice net (plus-values et moins-values latentes sur des actifs financiers par exemple). La Société devra, pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, présenter un nouvel état financier intitulé « Résultat étendu » pour constater de tels montants. Les plus-values et les moins-values latentes sur les actifs disponibles à la vente seront temporairement inscrites au poste « Autres éléments du résultat étendu », jusqu'à leur réalisation.

À l'avenir, le Conseil des normes comptables a confirmé que, dans le cas des entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, ce qui est le cas de la SADC, le passage des principes comptables généralement reconnus aux Normes internationales d'information financière devra s'opérer dès les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

PLAN D'EMPRUNT

La SADC n'avait aucune dette au 31 décembre 2007, et elle ne prévoit pas effectuer d'emprunts au cours de la période de planification.

Conformément à ses politiques en matière de gestion des risques financiers, la SADC doit veiller à ce que ses obligations soient compensées, selon certains paramètres, par son encaisse et ses placements à court terme venant à échéance, et par le revenu en primes et les recouvrements de réclamations qu'elle attend. L'unité de gestion des risques est chargée de répertorier, de mesurer et de surveiller les risques financiers auxquels s'expose la SADC, et d'en rendre compte au directeur financier, de manière conforme aux politiques de gestion des risques financiers approuvées par le conseil d'administration de la Société. Le Comité de gestion de l'actif et du passif de la Société communique par ailleurs au directeur financier des conseils et de l'information sur les exigences en matière de financement, de placements et de gestion des risques.

Le paragraphe 10.1(1) de la Loi sur la SADC permet au ministre des Finances de consentir des prêts à la SADC à même le Trésor, à la demande de celle-ci, et d'en fixer les conditions. La Loi sur la SADC permet également à la Société d'emprunter à d'autres sources qu'au Trésor. Le total des capitaux empruntés, toutes sources confondues, ne doit pas dépasser six milliards de dollars ou tout montant supérieur autorisé par le Parlement en vertu d'une loi de crédits. La Loi permet aussi au ministre d'imposer à la SADC des droits pour le renforcement de son crédit lorsque cette dernière contracte des emprunts.

La SADC peut par ailleurs emprunter, en cas de besoin, en émettant du papier commercial et des titres de créance à moyen terme, au pays et à l'étranger. Si cela était nécessaire, le programme d'emprunt serait rajusté en fonction des besoins d'emprunt de la Société durant la période. Toutefois, aucun emprunt n'est prévu pendant la période de planification. La Société a conçu un aide-mémoire qui sert à gérer ce programme. Toute émission de titres de créance dans le cadre du programme d'emprunt doit toutefois être approuvée par le conseil d'administration ainsi que par le ministre des Finances.

Si elle a besoin de liquidités dans le cadre d'une intervention, la SADC recourt d'abord à une stratégie lui permettant d'utiliser son portefeuille de titres comme première source de liquidités. Cette stratégie oblige la SADC à se constituer un portefeuille très liquide et à faible risque.

La SADC a établi une entente avec son banquier sur l'établissement d'une marge de crédit de 10 millions de dollars. Cette marge n'est pas soumise aux droits de renforcement de crédit qui s'appliquent aux autres emprunts de la Société. La SADC ne prévoit pas faire appel à cette marge de crédit au cours de la période de planification.

BESOINS EN EFFECTIFS

En 2005-2006, la Société a réduit son nombre global d'années-personnes parce que ses activités ont changé après le dépôt du budget fédéral 2005. Cette réduction résulte principalement de l'abrogation des Normes de la SADC et de la suppression de responsabilités liées à l'adhésion des institutions fédérales. Les économies découlant de cette réduction continueront de se répercuter sur l'ensemble de la période de planification. Le graphique 8 donne les effectifs de la SADC de 1999-2000 à aujourd'hui, ainsi que les effectifs prévus pour 2008-2009.

Graphique 8 : Effectifs – 1999-2000 à 2008-2009

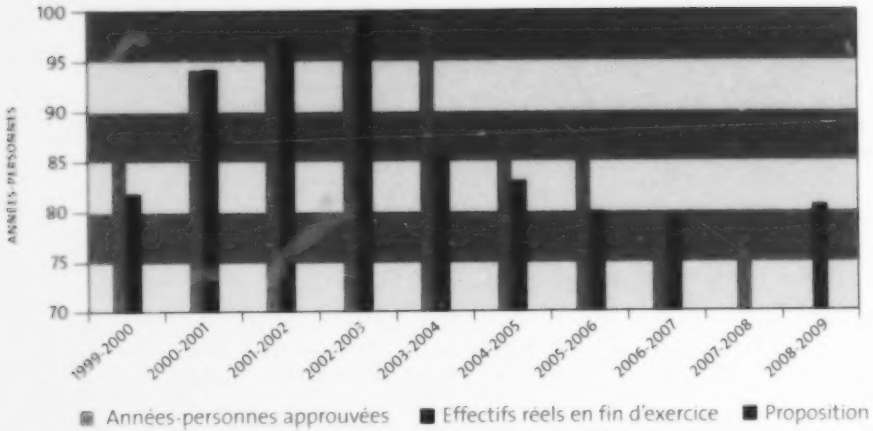

Le tableau 9 résume les besoins en effectifs pour la période de planification. Il reflète les années-personnes supplémentaires requises pour mener à bien le projet de renforcement de la capacité de remboursement des dépôts assurés (voir page 15). Mis à part cette augmentation particulière, le nombre d'années-personnes demeurera relativement constant durant la période de planification.

Tableau 9 : Besoins en effectifs – 2007-2008 à 2012-2013

	2007-2008 Plan	2008-2009 à 2012-2013 (Proposition)
Finances et Administration	31	32
Assurance et Évaluation des risques	25	27
Affaires générales	18	19
Direction	4	3
ACFC[a]	4	4
BSIF[a]	1	1
Total partiel	83	86
Moins : Affectations à l'ACFC et au BSIF	(5)	(5)
Total	**78**	**81**

[a] La SADC met à la disposition de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) et du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) des services de centre d'appels selon le principe du recouvrement des coûts. Pour prodiguer ces services, la SADC affecte du personnel équivalant à cinq années-personnes, dont elle récupère les coûts auprès de l'ACFC et du BSIF.

La SADC réalise ses activités avec le concours d'un noyau d'employés spécialisés, qu'elle augmente au besoin lorsqu'elle doit relever des défis particuliers, en mobilisant des effectifs supplémentaires. Ces effectifs peuvent être engagés directement par la SADC ou indirectement par les liquidateurs ou les syndics, ou dans le cadre d'ententes de sauvegarde ou de réduction progressive des opérations d'une institution membre. Ces mécanismes peuvent prévoir l'embauche d'employés additionnels, de personnel à contrat, de consultants, de spécialistes en insolvabilité, d'experts juridiques et d'autres fournisseurs de services.

RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS ANTÉRIEURS

RÉSULTATS FINANCIERS ANTÉRIEURS – POINTS SAILLANTS DE 2007-2008 À 2011-2012

Le plan d'entreprise 2007-2008 à 2011-2012 établit trois stratégies d'entreprise à l'appui des objectifs commerciaux de la SADC, à la lumière du contexte et des risques d'exploitation. Ces stratégies sont :

- Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention
- Sensibilisation des déposants
- Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces

Le rendement courant de la Société par rapport à ces stratégies d'entreprise est résumé dans la Fiche de rendement des pages suivantes.

La Fiche de rendement indique que les résultats s'alignent sur la plupart des indicateurs de rendement clés. La SADC s'attend à atteindre la majorité de ses grandes cibles pour 2007-2008. Sur les 18 indicateurs de rendement qu'elle a fixés, trois seulement ne correspondent pas tout à fait aux résultats escomptés, soit :

- Les modifications de forme visant le barème de primes différentielles pour l'exercice comptable des primes 2009 ne nécessitent pas de consultations étendues. Toutefois, la SADC doit disposer d'une ou de deux années de données relatives à Bâle II pour pouvoir mener des consultations efficaces sur de possibles modifications du barème de primes différentielles. Selon le calendrier révisé, les consultations doivent être terminées et les modifications apportées au barème d'ici à l'exercice comptable des primes 2010.

- La formation concernant une méthode d'examen spécial et le modèle d'évaluation a été repoussée en raison d'autres priorités confiées aux gestionnaires des risques. À ce stade, nous prévoyons un délai de trois mois dans la réalisation de cette stratégie de soutien.

- À la demande du conseil d'administration, de plus amples recherches sont menées à l'égard des publics cibles et de la prestation de services. On prévoit donc que la nouvelle stratégie de sensibilisation du public à long terme sera prête trois mois plus tard que prévu, soit en juin 2008.

4

FICHE DE RENDEMENT – 2007-2008 À 2011-2012

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société

STRATÉGIES D'ENTREPRISE	PRINCIPALES STRATÉGIES DE SOUTIEN PRÉVUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention La SADC doit demeurer au fait des facteurs qui l'affectent et influent sur ses institutions membres et être en mesure de les prévoir, d'y réagir, et de gérer le risque lié à l'assurance-dépôts. La Société consolidera son savoir-faire pour mener à bien ses activités fondamentales d'assurance, de surveillance des risques, d'intervention et de règlement des faillites.	**Assurance**	
	• Modification du barème de primes différentielles pour tenir compte de l'incidence du nouvel accord de Bâle et des nouvelles règles comptables	• La première étape de consultation des institutions membres débutera au plus tard le 31 mars 2008, afin que les modifications pertinentes soient apportées au barème de primes différentielles au cours de la période de planification. ▼
	• Réévaluation de l'assiette de calcul des primes	• Mener à bien la première étape de consultation des institutions membres et recommander au conseil d'administration une orientation future. ▲
	Surveillance des risques	
	• Mise à niveau de l'entrepôt de données pour tirer profit des progrès technologiques et nous adapter aux changements apportés aux rapports financiers réglementaires	• Mises à niveau et essais des systèmes d'entreposage des données effectués avant le 31 mars 2008. ▲
	• Amélioration du système servant à la surveillance des institutions membres	• D'ici à mars 2008, des améliorations visant à établir des profils d'évaluation des risques plus actuels et plus efficaces pour les institutions membres auront été élaborées, testées et mises en application. ▲
	Intervention et règlement de faillites	
	• Formation relative à la méthode d'examen spécial et au modèle d'évaluation	• Tous les gestionnaires des risques devront avoir suivi une formation sur ces deux outils d'intervention avant le 31 mars 2008. ▼
	• Évaluation de notre capacité à apporter des solutions autres qu'un remboursement et documentation des solutions optimales pour chaque groupe affinitaire d'institutions membres	• Mise au point, d'ici au 31 mars 2008, d'une « boîte à outils » regroupant des solutions autres que le remboursement des dépôts assurés ainsi que de la documentation pertinente. ▲
	• Mise à niveau de l'application ROADMAP de manière à ce qu'elle puisse faciliter le remboursement des déposants d'institutions membres de plus grande taille	• Mise à niveau et tests terminés avant le 31 mars 2008. ▲
	• Simulations annuelles	• Procéder à des simulations complètes et partielles d'ici au 31 mars 2008. La réussite de chaque simulation sera évaluée par un tiers qualifié et indépendant. ▲

LÉGENDE : ▲ Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
▼ Retard ou écart par rapport au budget
● Annulation ou report à un exercice ultérieur

FICHE DE RENDEMENT – 2007-2008 À 2011-2012

Mandat de la SADC fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier, à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société

STRATÉGIES D'ENTREPRISE	PRINCIPALES STRATÉGIES DE SOUTIEN PRÉVUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Sensibilisation des déposants La SADC doit s'efforcer de mieux faire connaître l'assurance-dépôts, ses avantages et ses limites. Dans le cadre de notre stratégie ciblée et à long terme, nous mènerons des campagnes de sensibilisation du public mettant à profit nos démarches antérieures et nous continuerons de mettre l'accent sur le nouveau plafond d'assurance-dépôts de 100 000 dollars.	• Mise en œuvre du troisième et dernier volet de la stratégie et du plan triennaux de sensibilisation du public • Enquêtes sur les publics cibles et élaboration d'une nouvelle stratégie et d'un nouveau plan de sensibilisation du public à long terme	• Niveau de sensibilisation à la SADC > 50 pour 100 et niveau de sensibilisation au plafond de l'assurance-dépôts de 100 000 dollars > 25 pour 100 ▲ • Mise en œuvre d'une nouvelle stratégie et d'un nouveau plan de sensibilisation du public à long terme au cours de la période de planification ▼
Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces Pour conserver la confiance du public, la SADC doit faire la preuve qu'elle s'acquitte de son mandat avec efficacité et efficience. À cette fin, elle doit prendre des mesures pour gérer ses risques importants, assurer une gouvernance exemplaire et collaborer activement avec tous ses partenaires clés, soit les institutions membres, les déposants, son personnel, les membres du Parlement, les organismes de réglementation, les autorités de surveillance des institutions financières ainsi que les autres assureurs-dépôts au Canada et partout dans le monde.	**Évaluation des risques d'entreprise** • Poursuite des évaluations annuelles des risques d'entreprise importants, examen des politiques de la Société en matière de risques et production, à l'intention des principaux intéressés, d'un rapport annuel sur la gestion des risques d'entreprise importants	• Les risques importants sont évalués chaque année ; les activités de gestion des risques sont mises en œuvre en temps opportun de sorte que les risques demeurent dans des limites acceptables. ▲
	Respect de la réglementation, des lois et d'autres exigences, et surveillance des meilleures pratiques en matière de gouvernance • Mise en œuvre d'un processus global servant à répertorier, à évaluer et à surveiller la conformité de la SADC aux lois, règlements, lignes directrices et autres exigences qui la régissent, ainsi qu'à produire un rapport annuel à ce sujet, à l'intention du conseil d'administration de la Société	• Mise en œuvre d'un processus global d'évaluation de la conformité et d'un mécanisme de production de rapports d'ici au 31 mars 2008 ▲
	• Les recommandations comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à l'égard des instruments financiers et du résultat étendu entreront en vigueur avant la fin de l'exercice 2007-2008 de la SADC. On procédera à une analyse exhaustive pour s'assurer que la SADC applique des principes comptables adéquats et que ses systèmes permettent de saisir toutes les données nécessaires.	• La SADC donnera suite aux recommandations de l'ICCA en ce qui a trait aux instruments financiers et au résultat étendu, et ses états financiers 2007-2008 s'y conformeront. ▲ • Les états financiers 2007-2008 de la Société obtiendront une opinion sans réserve du vérificateur. ▲
	• Mise en œuvre de toute mesure du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), en matière de gouvernance concernant les sociétés d'État, qui s'applique à la SADC et qui n'a pas encore été instaurée	• Mise en œuvre en temps opportun des directives relatives aux mesures de gouvernance du SCT à l'intention des sociétés d'État, dans la mesure où elles s'appliquent à la SADC ▲

LÉGENDE : ▲ Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
▼ Retard ou écart par rapport au budget
● Annulation ou report à un exercice ultérieur

FICHE DE RENDEMENT – 2007-2008 À 2011-2012

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier, à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société

Assurance

- Modification du barème de primes différentielles pour tenir compte de l'incidence du nouvel accord de Bâle et des nouvelles règles comptables
- La première étape de consultation des institutions membres débutera au plus tard le 31 mars 2008, afin que les modifications pertinentes soient apportées au barème de primes différentielles au cours de la période de planification ▼
- Réévaluation de l'assiette de calcul des primes
- Mener à bien la première étape de consultation des institutions membres et recommander au conseil d'administration une orientation future

Surveillance des risques

- Mise à niveau de l'entrepôt de données pour tirer profit des progrès technologiques et nous adapter aux changements apportés aux rapports financiers réglementaires
- Mises à niveau et essais des systèmes d'entreposage des données effectués avant le 31 mars 2008
- Amélioration du système servant à la surveillance des institutions membres
- D'ici à mars 2008, des améliorations ayant à établir des profils d'évaluation des risques plus actuels et plus efficaces pour les institutions membres auront été élaborées, testées et mises en application

Intervention et règlement de faillites

- Formation relative à la méthode d'examen spécial et au modèle d'évaluation
- Tous les gestionnaires des risques devront avoir suivi une formation sur ces deux outils d'intervention avant le 31 mars 2008 ▼
- Évaluation de notre capacité à apporter des solutions autres qu'un remboursement et documentation des solutions optimales pour chaque groupe affinitaire d'institutions membres
- Mise au point, d'ici au 31 mars 2008, d'une « boîte à outils » regroupant des solutions autres que le remboursement des dépôts assurés ainsi que de la documentation pertinente
- Mise à niveau de l'application ROADMAP de manière à ce qu'elle puisse faciliter le remboursement des déposants d'institutions membres de plus grande taille
- Mise à niveau et tests terminés avant le 31 mars 2008
- Simulations annuelles
- Procéder à des simulations complètes et partielles d'ici au 31 mars 2008. La réussite de chaque simulation sera évaluée par un tiers qualifié et indépendant

LÉGENDE : ■ Progression selon les plans dans le respect des échéances et du budget
▼ Retard ou écart par rapport au budget
● Annulation ou report à un exercice ultérieur

FICHE DE RENDEMENT – 2007-2008 À 2011-2012

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier, à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société

Sensibilisation des déposants

La SADC doit s'efforcer de mieux faire connaître l'assurance-dépôts, ses avantages et ses limites. Dans le cadre de notre stratégie ciblée et à long terme, nous mènerons des campagnes de sensibilisation du public mettant à profit nos démarches antérieures et nous continuerons de mettre l'accent sur le nouveau plafond d'assurance-dépôts de 100 000 dollars.

- Mise en œuvre du troisième et dernier volet de la stratégie et du plan triennaux de sensibilisation du public
- Enquêtes sur les publics cibles et élaboration d'une nouvelle stratégie et d'un nouveau plan de sensibilisation du public à long terme

- Niveau de sensibilisation à la SADC > 50 pour 100 et niveau de sensibilisation au plafond de l'assurance-dépôts de 100 000 dollars > 25 pour 100
- Mise en œuvre d'une nouvelle stratégie et d'un nouveau plan de sensibilisation du public à long terme au cours de la période de planification ▼

Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces

Pour conserver la confiance du public, la SADC doit faire la preuve qu'elle s'acquitte de son mandat avec efficacité et efficience. À cette fin, elle doit prendre des mesures pour gérer ses risques importants, assurer une gouvernance exemplaire et collaborer activement avec tous ses partenaires clés, soit les institutions membres, les déposants, son personnel, les membres du Parlement, les organismes de réglementation, les autorités de surveillance des institutions financières ainsi que les autres assureurs-dépôts au Canada et partout dans le monde.

Évaluation des risques d'entreprise

- Poursuite des évaluations annuelles des risques d'entreprise importants, examen des politiques de la Société en matière de risques et production, à l'intention des principaux intéressés, d'un rapport annuel sur la gestion des risques d'entreprise importants
- Les risques importants sont évalués chaque année, les activités de gestion des risques sont mises en œuvre en temps opportun de sorte que les risques demeurent dans des limites acceptables

Respect de la réglementation, des lois et d'autres exigences, et surveillance des meilleures pratiques en matière de gouvernance

- Mise en œuvre d'un processus global servant à répertorier, à évaluer et à surveiller la conformité de la SADC aux lois, règlements, lignes directrices et autres exigences qui la régissent, ainsi qu'à produire un rapport annuel à ce sujet, à l'intention du conseil d'administration de la Société
- Mise en œuvre d'un processus global d'évaluation de la conformité et d'un mécanisme de production de rapports d'ici au 31 mars 2008
- Les recommandations comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à l'égard des instruments financiers et du résultat étendu entreront en vigueur avant la fin de l'exercice 2007-2008 de la SADC. On procédera à une analyse exhaustive pour s'assurer que la SADC applique des principes comptables adéquats et que ses systèmes permettent de saisir toutes les données nécessaires.
- La SADC donnera suite aux recommandations de l'ICCA en ce qui a trait aux instruments financiers et au résultat étendu, et ses états financiers 2007-2008 s'y conformeront.
- Les états financiers 2007-2008 de la Société obtiendront une opinion sans réserve du vérificateur.
- Mise en œuvre de toute mesure du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), en matière de gouvernance concernant les sociétés d'État, qui s'applique à la SADC et qui n'a pas encore été instaurée
- Mise en œuvre en temps opportun des directives relatives aux mesures de gouvernance du SCT à l'intention des sociétés d'État, dans la mesure où elles s'appliquent à la SADC

LÉGENDE : ■ Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
▼ Retard ou écart par rapport au budget
● Annulation ou report à un exercice ultérieur

FICHE DE RENDEMENT – 2007-2008 À 2011-2012

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société

STRATÉGIES D'ENTREPRISE	PRINCIPALES STRATÉGIES DE SOUTIEN PRÉVUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces Pour conserver la confiance du public, la SADC doit faire la preuve qu'elle acquitte de son mandat avec efficacité et efficience. À cette fin, elle doit prendre des mesures pour gérer les risques importants, assurer une gouvernance exemplaire et opérationnelle et collaborer activement avec tous les partenaires, c'est-à-dire les institutions membres, les déposants, son personnel, les membres du Parlement, les organismes de réglementation et autorités de surveillance des institutions financières ainsi que les autres assureurs-dépôts au Canada et partout dans le monde.	**Soutien de notre personnel** • Mesures périodiques de la satisfaction du personnel pour nous assurer que rien ne s'oppose à la productivité et à la motivation de nos employés • Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie et du plan des Ressources humaines (RH) **Améliorations à l'infrastructure et au fonctionnement des systèmes informatiques** • Poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique des systèmes informatiques (SI)	• À la fin de la période de planification, la Société aura mené un sondage sur la satisfaction du personnel, elle en aura analysé les résultats et y aura donné suite. ▲ • Activités prévues dans la stratégie et le plan des RH mises en œuvre selon les échéances fixées dans ces textes ▲ • Activités du plan des SI mises en œuvre selon les échéances fixées dans ce plan ▲

LÉGENDE : ▲ Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
▼ Retard ou écart par rapport au budget
● Annulation ou report à un exercice ultérieur

RÉSULTATS FINANCIERS ANTÉRIEURS – POINTS SAILLANTS DE 2006-2007 ET 2007-2008

Le bilan consolidé et l'état des résultats et des bénéfices non répartis consolidés, qui donnent la progression des plans de 2006-2007 et de 2007-2008, sont présentés aux tableaux 10 et 11 qui suivent. Ces états financiers indiquent également les résultats financiers de 2006-2007 par rapport au plan approuvé respectivement pour les mêmes périodes, et les prévisions pour 2007-2008 par rapport au plan.

Le 1er avril 2005, la Société a adopté la note d'orientation NOC-15 – Consolidation des entités à détenteurs de droits variables, de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, qui exige que les résultats d'Adelaide Capital Corporation (ACC), une entité à détenteurs de droits variables, soient intégrés à ceux de la SADC. La consolidation d'ACC dans les états financiers 2007 de la SADC entraîne une augmentation de l'actif de 1,5 million de dollars et du passif de 24 000 dollars, ainsi qu'une hausse des revenus de 569 000 dollars et des dépenses de 283 000 dollars. De ce fait, les bénéfices non répartis de la Société ont augmenté de 1,5 million de dollars.

Tableau 10 : Bilan consolidé
Progression des plans de 2006-2007 et 2007-2008
au 31 mars
(en millions de dollars)

	2007 Plan	2007 Réel	2008 Plan	**2008 Prévu**
Actif				
Encaisse et placements	1558	1556	1666	**1665**
Débiteurs	1	–	1	**–**
	1559	1556	1667	**1665**
Immobilisations	2	2	2	**2**
Réclamations à recouvrer	–	1	–	**–**
	2	3	2	**2**
Actif d'impôts futurs	2	2	1	**1**
	1563	1561	1670	**1668**
Passif				
Créditeurs et charges à payer	8	3	5	**5**
Impôt sur le bénéfice à payer	10	8	12	**4**
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	650	600	600	**600**
	668	611	617	**609**
Bénéfices non répartis	895	950	1053	**1059**
	1563	1561	1670	**1668**

FICHE DE RENDEMENT – 2007-2008 À 2011-2012

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier, à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société

Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces

Pour conserver la confiance du public, la SADC doit faire la preuve qu'elle s'acquitte de son mandat avec efficacité et efficience. À cette fin, elle doit prendre des mesures pour gérer ses risques importants, assurer une gouvernance exemplaire et collaborer activement avec tous ses partenaires clés, soit les institutions membres, les déposants, son personnel, les membres du Parlement, les organismes de réglementation, les autorités de surveillance des institutions financières ainsi que les autres assureurs-dépôts au Canada et partout dans le monde.

Soutien de notre personnel

- Mesures périodiques de la satisfaction du personnel pour nous assurer que rien ne s'oppose à la productivité et à la motivation de nos employés ●
- À la fin de la période de planification, la Société aura mené un sondage sur la satisfaction du personnel, elle en aura analysé les résultats et y aura donné suite ●
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie et du plan des Ressources humaines (RH) ●
- Activités prévues dans la stratégie et le plan des RH mises en œuvre selon les échéances fixées dans ces textes ●

Améliorations à l'infrastructure et au fonctionnement des systèmes informatiques

- Poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique des systèmes informatiques (SI) ●
- Activités du plan des SI mises en œuvre selon les échéances fixées dans ce plan ●

LÉGENDE : ● Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
▼ Retard ou écart par rapport au budget
■ Annulation ou report à un exercice ultérieur

RÉSULTATS FINANCIERS ANTÉRIEURS – POINTS SAILLANTS DE 2006-2007 ET 2007-2008

Le bilan consolidé et l'état des résultats et des bénéfices non répartis consolidés, qui donnent la progression des plans de 2006-2007 et de 2007-2008, sont présentés aux tableaux 10 et 11 qui suivent. Ces états financiers indiquent également les résultats financiers de 2006-2007 par rapport au plan approuvé respectivement pour les mêmes périodes, et les prévisions pour 2007-2008 par rapport au plan.

Le 1er avril 2005, la Société a adopté la note d'orientation NOC-15 – Consolidation des entités à détenteurs de droits variables, de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, qui exige que les résultats d'Adelaide Capital Corporation (ACC), une entité à détenteurs de droits variables, soient intégrés à ceux de la SADC. La consolidation d'ACC dans les états financiers 2007 de la SADC entraîne une augmentation de l'actif de 1,5 million de dollars et du passif de 24 000 dollars, ainsi qu'une hausse des revenus de 569 000 dollars et des dépenses de 283 000 dollars. De ce fait, les bénéfices non répartis de la Société ont augmenté de 1,5 million de dollars.

Tableau 10 : Bilan consolidé
Progression des plans de 2006-2007 et 2007-2008
au 31 mars
(en millions de dollars)

	2007 Plan	2007 Réel	2008 Plan	2008 Prévu
Actif				
Encaisse et placements	1 558	1 556	1 666	1 665
Débiteurs	1	–	1	–
	1 559	1 556	1 667	1 665
Immobilisations	2	2	2	2
Réclamations à recouvrer	–	1	–	–
	2	3	2	2
Actif d'impôts futurs	2	2	1	1
	1 563	1 561	1 670	1 668
Passif				
Créditeurs et charges à payer	8	3	5	5
Impôt sur le bénéfice à payer	10	8	12	4
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	650	600	600	600
	668	611	617	609
Bénéfices non répartis	895	950	1 053	1 059
	1 563	1 561	1 670	1 668

Tableau 11 : État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis
Progression des plans de 2006-2007 et 2007-2008
pour les exercices se terminant le 31 mars
(en millions de dollars)

	2007 Plan	2007 Réel	2008 Plan	2008 Prévu
Revenus				
Primes	67	75	67	68
Intérêts sur encaisse et placements	53	56	63	65
Produits divers	–	1	–	–
	120	132	130	133
Dépenses				
Redressement de la provision pour pertes sur réclamations à recouvrer	–	(1)	–	–
Recouvrement de sommes radiées	(16)	(6)	(13)	(14)
Frais d'exploitation nets	23	22	23	24
	7	15	10	10
Bénéfice net avant charge d'impôts	113	117	120	123
Charge d'impôts	10	11	13	14
Bénéfice net	103	106	107	109
Bénéfices non répartis, au début de l'exercice	792	844	946	950
Bénéfices non répartis, à la fin de l'exercice	895	950	1 053	1 059

Commentaires : résultats de 2006-2007 par rapport au plan

- Le **bénéfice net** s'est élevé à 106 millions de dollars au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007, soit 3 millions de dollars de plus que prévu. Cet écart positif s'explique essentiellement par des revenus plus élevés que prévu, que compensent des recouvrements de sommes radiées inférieurs aux prévisions.

- Le **revenu en primes**, de 75 millions de dollars, a été de 8 millions de dollars supérieur aux prévisions. Cet écart provient du volume plus élevé que prévu des dépôts assurés, qui a donné lieu à un revenu en primes plus important.

- Les **intérêts sur encaisse et placements**, de 56 millions de dollars, ont été de 3 millions de dollars supérieurs aux prévisions. Cet écart s'explique par des rendements de placement supérieurs aux prévisions.

- Les **recouvrements de sommes radiées** ont été de 10 millions de dollars inférieurs aux prévisions en raison de retards dans les recouvrements attendus de certains dossiers de liquidation.

- Les **frais d'exploitation nets** ont été de 1 million de dollars inférieurs aux prévisions, du fait de dépenses moins élevées que prévu à l'égard des honoraires, des frais généraux et du traitement des données.

- A la fin de l'exercice 2006-2007, la **provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts** était de 600 millions de dollars, soit 50 millions de dollars de moins que prévu dans le plan, comme l'explique le point suivant.

- Les **bénéfices non répartis** ont été de 55 millions de dollars supérieurs aux prévisions. Cet écart provient essentiellement d'un solde d'ouverture des bénéfices non répartis plus élevé que prévu (59 millions de dollars de plus que les prévisions) en raison d'un redressement moins élevé que prévu de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts en 2005-2006. Il était alors prévu que la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts s'élèverait à 650 millions de dollars. La provision réelle a atteint 600 millions de dollars.

Commentaires : prévisions pour 2007-2008 par rapport au plan

- Le **bénéfice net** devrait atteindre 109 millions de dollars, soit 2 millions de plus que prévu, en raison de primes et d'intérêts créditeurs supérieurs aux prévisions, ainsi que de recouvrements de sommes radiées plus élevés également, que compensent en partie des frais d'exploitation plus élevés que prévu et une augmentation des impôts.

- Le **revenu en primes** devrait dépasser de 1 million de dollars le montant indiqué dans le plan, en raison d'une augmentation plus élevée que prévu du volume des dépôts assurés.

- Les **intérêts sur encaisse et placements** devraient dépasser de 2 millions de dollars les chiffres du plan. Cet écart s'explique par les taux d'intérêt plus élevés, dans l'ensemble, et par l'accroissement plus marqué que prévu du portefeuille de placement, en raison du revenu en primes supérieur aux prévisions.

- Les **frais d'exploitation nets** comprennent les dépenses non planifiées approuvées par le conseil d'administration à l'égard du projet de renforcement de la capacité de rembourser les dépôts assurés. En raison de ces dépenses non planifiées, les frais d'exploitation nets devraient dépasser de 1 million de dollars les prévisions du plan.

- La **provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts** devrait demeurer de 600 millions de dollars.